RAPPORT ANNUEL 2011-2012

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Équipe de production

Encadrement
Carmen Gibbs

Rédaction
Martine Aubé
Jacinthe Breau
Jean-Pierre Caissie

Révision
Réjean Ouellette

Graphisme
Daniel Dugas

En couverture :
Louise Bourque, *The People in the House / Les gens de la maison*,
16mm, 22 minutes, 1994.

© Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives Canada
Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson
juin 2012

ISBN : 978-1-895819-45-8

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
140, rue Botsford, bureau 29
Moncton, N.-B. E1C 4X5 Canada
Téléphone : (506) 852-3313
info@aaapnb.ca
www.aaapnb.ca

www.twitter.com/aaapnb

www.facebook.com/aaapnb

Les pictogrammes utilisés dans ce document proviennent de :
PICOL, PIctorial COmmunication Language | www.picol.org
Designmoo | www.designmoo.com

CC BY SA

TABLE DES MATIÈRES

ÉLU.E.S ET EMPLOYÉ.E.S | 02

MISE EN CONTEXTE, VISION, MISSION ET MANDAT | 03

MESSAGES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE | 04

LES RÉALISATIONS EN 2011-2012

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE | 07

2. DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME ARTISTIQUE | 12

3. POSITIONNEMENT ET REPRÉSENTATION POLITIQUE | 21

4. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT | 28

ACTIVITÉS DES DISCIPLINES ARTISTIQUES | 32

LISTE DES MEMBRES ACTIFS EN 2011-2012 | 42

L'ANNÉE DE L'AAAPNB EN PHOTOS | 44

RAPPORT FINANCIER ANNUEL | 48

INFORMATION FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE NON VÉRIFIÉE | 61

REMERCIEMENTS | 68

ÉLU.E.S ET EMPLOYÉ.E.S

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Louise Lemieux	Présidente
Marie-Pierre Valay-Nadeau	Vice-présidente
Janie Mallet	Secrétaire-trésorière
Bruno Jacques Pelletier	Représentant, région du Nord-Ouest
Denis Lanteigne	Représentant, région du Nord-Est
Rodolphe Caron	Représentant, région du Sud

REPRÉSENTANT.E.S DES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Georgette Bourgeois et Joël Boudreau	Arts visuels (demi-mandats)
Marie Cadieux	Arts médiatiques
Julie Duguay	Danse
Jacques P. Ouellet	Littérature
Sébastien Michaud	Musique
Gabriel Robichaud	Théâtre

ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Carmen Gibbs	Directrice générale
Martine Aubé	Directrice adjointe
Marcel Gagné	Responsable de la gestion financière
Louise Gauthier	Gestionnaire de bureau
Jacinthe Breau	Responsable des services aux artistes
Jean-Pierre Caissie	Responsable des communications
Catherine Blondin	Chargée de projets
Romain Blanchard	Chargé de projet, Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture
Yannick Mainville	Coordonnateur des Éloizes et des projets spéciaux
René Cormier	Conseiller, Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture
Gilles Manuel	Coordonnateur, Aménagement culturel de Baie-Sainte-Anne

MISE EN CONTEXTE

Dans notre monde en pleine mouvance, l'expression culturelle demeure à la fois ce qui nous définit, nous interpelle et nous permet d'entrer en relation avec les autres. Nous croyons que la vitalité artistique est un reflet de notre société et que la valeur que nous attribuons au travail des artistes est révélatrice de notre potentiel de croissance collectif.

Partant de cette prémisse, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a formulé, dans le cadre de l'élaboration de sa planification stratégique (2010-2015), un énoncé de vision qui se lit comme suit :

VISION

L'AAAPNB est reconnue comme un organisme phare pour le milieu artistique acadien du Nouveau-Brunswick et, en premier lieu, pour les artistes professionnel.le.s de toutes les disciplines artistiques qui se regroupent en son sein.

Elle est d'abord un carrefour essentiel pour les artistes professionnel.le.s, en leur assurant un lieu de rencontre et de concertation, globalement et par discipline, en leur offrant des services d'accompagnement professionnel, en défendant leurs droits et en appuyant le rayonnement de leur travail et de leurs œuvres.

En tant qu'organisme de veille, elle est aussi la voix politique des artistes et, par extension, du milieu des arts, en se faisant le porte-parole de leurs revendications auprès des différentes instances responsables aux paliers municipal, provincial et fédéral.

Elle est, enfin, un organisme de développement qui suit l'évolution des arts dans la communauté, encourage les partenariats et appuie les initiatives qui favorisent leur rayonnement dans les différents secteurs de la société.

À travers ces actions, l'AAAPNB…

- fait la promotion de la profession d'artiste;
- contribue à améliorer le statut socio-économique des artistes;
- fait valoir leur contribution à la société;
- contribue à accroître la reconnaissance des arts au sein de la population;
- et favorise en fin de compte l'épanouissement culturel de la communauté acadienne.

MISSION

L'AAAPNB est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société.

MANDAT

En tant que porte-parole et point de rassemblement des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB voit d'abord à défendre et à représenter les intérêts des artistes auprès des instances politiques et communautaires qui influent sur leur situation socioéconomique. Elle met aussi à la disposition des artistes un éventail de services, individuels et collectifs, qui permettent d'appuyer leur pratique professionnelle. Elle participe à la consolidation des disciplines artistiques et contribue, plus largement, au développement d'un écosystème favorable à l'épanouissement et au rayonnement des artistes. Enfin, elle établit des partenariats stratégiques avec d'autres secteurs dans le but de positionner les artistes et les arts dans toutes les sphères de la société.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Chers et chères collègues,

Nous vivons des moments où il est plus difficile d'être artiste, plus difficile parce que l'écosystème des arts est menacé. Le gouvernement fédéral, qui a en grande partie la responsabilité d'appuyer la culture et la vie collective, se refuse à cette tâche en même temps qu'il attaque tout le tissu social, fragilise les minorités et les petites régions, tout cela sous le prétexte de nous faire payer une crise financière dont nous ne sommes pas la cause mais plutôt les victimes.

Nous vivons aussi une période d'espoir, en constatant chez nous et ailleurs que nos concitoyen.ne.s s'intéressent de plus en plus aux arts et à la culture, qu'ils veulent développer et renforcer nos collectivités en se rencontrant et en se connaissant mieux, et ce, par le biais de la culture. Les gouvernements les plus proches de la communauté, les municipalités et même la province, ressentent ce désir des citoyen.ne.s et s'impliquent davantage dans la culture. La participation de la Municipalité et de la collectivité de Bathurst aux Éloizes 2012 en est un exemple éclatant.

C'est donc un temps où il faut du courage pour être artiste, mais c'est aussi un temps où la collectivité se retricote en incluant les artistes, consciente qu'elle doit garder son esprit de proximité tout en s'ouvrant au changement. C'est pourquoi l'Association continue de travailler à défendre les artistes et le milieu dans lequel nous vivons et qui est à notre image, un milieu minoritaire et fragile, menacé mais aussi dynamique, accueillant et confiant dans sa propre force.

Bonne continuité, bon travail.
Restons mobilisé.e.s.

Louise Lemieux
Présidente

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Très chers membres et ami.e.s,

Les efforts menés par l'AAAPNB, particulièrement depuis la publication de la Stratégie globale, commencent à donner des résultats. L'objectif extrêmement large d'intégrer les arts dans tous les secteurs de la société semble atteignable au Nouveau-Brunswick. J'en suis, bien sûr, très convaincue! Ces efforts de longue haleine seront mieux appréciés dans quelques années, avec un recul, mais dès maintenant on peut constater la place croissante des artistes dans les écoles dans le cadre de projets comme Une école, un artiste ou GénieArts. Pour répondre à cette demande et bien préparer artistes et écoles, l'AAAPNB a d'ailleurs lancé le nouveau *Guide de l'artiste en milieu scolaire*.

Nous observons aussi que les besoins des artistes sont pris en compte dans la révision de la Politique culturelle de la province et par le comité qui voit à élaborer une stratégie de développement des entreprises et des industries culturelles. L'Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick est venue remplacer les crédits d'impôt à la production cinématographique, et il est prévu qu'elle comportera de nouveaux programmes de développement. Sans l'intervention et le poids politique de l'AAAPNB, cette nouvelle initiative n'aurait pas vu le jour.

Avec raison, les artistes peuvent espérer voir leurs conditions socioéconomiques s'améliorer grâce à la mise en place de mesures qui visent à maintenir les infrastructures culturelles du Nouveau-Brunswick. En outre, le gouvernement a promis d'entreprendre bientôt l'élaboration de mesures pour reconnaître la profession d'artiste, comme l'ont fait la Saskatchewan, le Québec et l'Ontario et comme s'apprête à le faire la Nouvelle-Écosse. Le développement des compétences des artistes et des ressources humaines en culture est également une priorité : le travail en ce sens franchira bientôt une nouvelle étape à l'issue d'une concertation en cours avec les principaux intervenant.e.s en éducation postsecondaire, notamment l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

De plus, l'AAAPNB tisse des liens avec ses consœurs provinciales ArtsLink NB et artsnb pour échanger autour d'enjeux communs et agir d'une même voix. Ce resserrement des liens a conduit à la tenue d'une première Journée des arts à l'Assemblée législative en décembre dernier. Une autre édition se prépare pour l'automne.

Votre association bourdonne d'activité, d'hyperactivité diront certain.e.s, et elle est fière de voir poindre à l'horizon des résultats palpables, qui commencent à avoir des retombées positives sur les conditions de travail des artistes. Elle pilote de multiples projets comme les Éloizes et Un élu, un artiste. D'autres projets découlent directement des recommandations de la Stratégie globale, dont les ateliers de formation continue. Vous savez, chaque graine semée contribue à faire en sorte que le jardin soit coloré, unique, splendide.

Il semblerait que ces avancées devront se faire malgré le retrait de l'appui du gouvernement fédéral. À voir les répercussions du dernier budget d'Ottawa, on pourrait croire que le gouvernement fédéral tente progressivement de réduire les moyens et la présence de la Société Radio-Canada et de l'Office national du film dans nos régions, et de rendre ces précieux collaborateurs moins efficaces dans leur responsabilité de soutenir le développement de l'Acadie.

De plus, on pourrait croire que ce gouvernement tente de se décharger de ses responsabilités sur les provinces, notamment avec la diminution anticipée des paiements de péréquation et des transferts, et l'adoption de conditions d'admissibilité plus sévères à l'assurance-emploi. Les responsabilités accrues des provinces, dont le Nouveau-Brunswick, à l'égard de la société et de son écosystème placeront dans les années à venir un fardeau fiscal supplémentaire sur leurs épaules. Les artistes devront ainsi jouer un rôle accru dans leur province pour faire en sorte que les communautés intelligentes se régénèrent, que l'économie créative s'enracine dans de nombreux pôles, que l'identité collective continue à se développer. Les artistes devront continuer à transmettre aux plus jeunes, et à l'ensemble de la société, le sens de l'imagination, de la créativité, de l'innovation, de l'expression et de l'engagement citoyen.

Carmen Gibbs

1 LES RÉALISATIONS EN 2011-2012
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

MISE EN CONTEXTE

L'Association a assuré aux artistes, et plus particulièrement à ses membres, un ensemble de services individuels et collectifs pour les appuyer dans leur pratique professionnelle. Ces services permettent d'accroître le développement des compétences des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.

Pour y arriver, l'Association pilote une gamme d'initiatives visant à outiller les artistes et à développer leurs compétences professionnelles pour les aider à poursuivre le développement de leur carrière et à prendre leur place dans la société. La mise sur pied du Centre de ressources et de services professionnels et l'affectation d'une personne-ressource (en la personne de Jacinthe Breau) chargée de répondre aux demandes d'information et d'accompagnement des artistes, l'offre de formations diverses, les rencontres des disciplines artistiques et les travaux du Comité du recteur sur la formation artistique offerte à l'Université de Moncton sont autant d'actions entreprises par l'AAAPNB afin d'appuyer directement les artistes et de renforcer leurs compétences et leur pratique professionnelle, notamment dans le dossier des ressources humaines en culture.

1.1 CENTRE DE RESSOURCES ET DE SERVICES PROFESSIONNELS

NOUVEAU SITE INTERNET

À la dernière AGA, le nouveau site internet de l'Association a été lancé. C'était l'aboutissement d'une année complète de conception, d'exploration et d'ajustements. Ce nouveau site comprend dorénavant une mosaïque composée d'œuvres des membres, un répertoire des artistes, une salle de presse, ainsi qu'un centre de ressources et de services professionnels adaptés aux besoins des six disciplines artistiques. Mis en ligne en mai 2011, le site comprend également un fil de nouvelles, le cyberbulletin *Inform'art* et le Babill'art, où sont affichés appels d'offres, offres d'emploi et concours dont certains sont retransmis aux membres par courriel. Le Répertoire des artistes offre maintenant la possibilité aux artistes de présenter leur portfolio aux internautes.

CENTRE DE RESSOURCES ET DE SERVICES PROFESSIONNELS

Le Centre de ressources et de services professionnels destiné aux artistes continue à s'alimenter sur internet. Au cœur des besoins exprimés par les membres depuis plusieurs années, ce centre offre aux artistes professionnel.le.s des outils et du contenu exclusif qui leur permettent de parfaire leur formation, notamment en ce qui touche le développement de leur carrière et l'intégration de leurs œuvres dans tous les secteurs de la société. Le Centre de ressources permet de dresser en un seul endroit l'inventaire des sources de financement disponibles aux artistes, en plus d'offrir des outils en gestion de carrière, des renseignements sur la formation et le perfectionnement professionnel et des liens vers d'autres ressources disponibles sur internet, dont celles du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). En parallèle, le travail de collaboration avec le CQRHC se poursuit. Au début du mois de mars, deux membres de l'équipe de l'AAAPNB ont pu assister à Montréal à deux journées de formation offerte par le CQRHC aux coordonnateurs à la formation continue.

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION

L'Association élabore un programme de formation continue. Ce programme verra à répondre aux besoins des membres de l'AAAPNB en offrant un cadre où il sera possible de proposer des ateliers, des outils pratiques, de l'accompagnement/du mentorat et des résidences de création. Un comité a été mis sur pied pour nous aider à élaborer ce programme.

LANCEMENT DU GUIDE DE L'ARTISTE EN MILIEU SCOLAIRE

L'Association lançait le 22 mars dernier le *Guide de l'artiste en milieu scolaire* à l'intention des écoles et des artistes travaillant en milieu scolaire. Utile autant à l'école qu'à l'artiste professionnel.le, ce guide rédigé par Line Godbout encadre la démarche d'intervention en milieu scolaire, permet de situer l'éducation artistique dans le cadre de la mission de l'éducation publique et des écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, et favorise les échanges entre les différents partenaires engagés dans l'intégration des arts et de la culture en éducation. Cet ouvrage renferme des conseils pratiques, des démarches et des outils concrets, et contient également des renseignements sur le système d'éducation du Nouveau-Brunswick. Une formation complémentaire sera offerte à la fin de l'été par Monique Richard partout dans la province. Cet outil a été élaboré en réponse à l'augmentation fulgurante du nombre d'artistes travaillant dans les écoles de la province, qui est passé de 102 en 2009-2010 à 542 en 2010-2011.

Florian Levesque a animé avec brio le lancement de ce guide à l'école Place-des-Jeunes de Bathurst quelques jours avant son décès subit.

1.2 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

ATELIER SUR LA FISCALITÉ À L'INTENTION DES ARTISTES

Un atelier d'initiation à la fiscalité à l'intention des artistes a été proposé à l'automne 2011 et à l'hiver 2012. Au cours de l'atelier, Monique Levesque, André Benoit, Paul Bérubé et Germaine Levesque ont tour à tour présenté aux artistes de Moncton, de Tracadie-Sheila et d'Edmundston les meilleures façons de se doter d'un système de classement efficace, ont expliqué le formulaire d'impôt pour travailleurs et travailleuses autonomes et ont répondu aux principales questions que les artistes se posent au sujet de la fiscalité. En réaction à la demande générale, l'atelier a été offert une seconde fois à Moncton.

ATELIER SUR L'UTILISATION DU WEB POUR PROMOUVOIR UN PROJET ARTISTIQUE

En mars 2012, Jean-Robert Bisaillon, de l'agence Iconoclaste, a présenté aux artistes de Moncton, d'Edmundston et de Caraquet les enjeux associés à la numérisation des contenus culturels et les outils gratuits qu'offrent les nouvelles technologies de l'information. La séance comprenait un survol des réseaux et a offert beaucoup de pistes pratiques tant pour créer un site web bon marché et facile à mettre à jour, que pour utiliser les médias sociaux comme Facebook et Twitter de façon plus intuitive.

ATELIER SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Un atelier a été offert par Me Micheline Gleixner, professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, dans la foulée de la révision par le gouvernement fédéral de la *Loi sur le droit d'auteur*. Présenté en avril 2012, l'atelier a été l'occasion d'offrir aux artistes une introduction au droit d'auteur pour faire ressortir les principaux enjeux liés

à la révision par le gouvernement fédéral de la *Loi sur le droit d'auteur*. Ces trois ateliers ont été présentés grâce à l'appui du Conseil des Arts du Canada.

SIMULATION DE JURYS OFFERTE PAR LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Lors de l'AGA 2011, le Conseil des Arts du Canada a proposé aux membres réunis un atelier qui a pris la forme d'une simulation de jurys. De telles expériences permettent aux artistes de mieux comprendre le fonctionnement des conseils des arts et de présenter de meilleures demandes.

PREMIÈRE PRÉSENCE À ENTR'ARTS

Produit par le Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA), Entr'ARTS est un programme biennal de création artistique ouvert à toutes les disciplines, qui vise à soutenir l'artiste dans le perfectionnement de la pratique de son art. Établi depuis 2007 et déjà reconnu sur la scène nationale pour sa marque d'excellence, Entr'ARTS est constitué de séminaires de formation professionnelle en création dirigés par des sommités du Canada français. Lors d'une mission de prospection, l'AAAPNB a participé à l'édition d'août 2011 au Banff Centre, où elle a entamé des discussions avec le RAFA pour que des artistes du Nouveau-Brunswick puissent également bénéficier de cette formation interdisciplinaire.

PRÉSENTATION DE HILL STRATÉGIES SUR LA PLACE DES ARTISTES DANS LES PETITES COMMUNAUTÉS DU CANADA

Le 31 mars dernier, Kelly Hill, président de Hill Stratégies Recherche, a présenté une allocution sur la contribution des artistes dans les communautés de moins de 50 000 habitants du Canada. En mettant l'accent sur le Nouveau-Brunswick, M. Hill a brossé un portrait des conditions économiques dans lesquelles vivent les artistes et les travailleurs et travailleuses culturels. M. Hill a de plus accordé plusieurs entrevues à la radio et dans les journaux, ce qui a permis d'élargir la portée de son message. Près d'une trentaine de personnes ont assisté à la présentation, qui s'est déroulée au Centre des arts et de la culture de Dieppe.

SÉANCE D'INFORMATION AVEC ALAIN PINEAU, DE LA CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

L'AAAPNB a accueilli à Moncton le directeur général de la Conférence canadienne des arts, Alain Pineau, en tournée nationale. Ce dernier a offert trois conférences lors de son passage à Moncton le 8 février 2012, dont une en français et une en anglais sur l'importance d'une voix forte à Ottawa pour représenter les intérêts du secteur des arts, de la culture et du patrimoine. La troisième conférence portait sur une consultation en cours entourant la codification des lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada pour l'attribution du statut d'œuvre de bienfaisance. Plus de 120 personnes ont participé à cette journée.

COMITÉ DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'AAAPNB travaille en étroite collaboration avec l'Université de Moncton et certains membres du personnel enseignant dans le cadre d'un comité mis sur pied pour approfondir et mettre en œuvre les recommandations issues de la Stratégie globale et touchant l'amélioration de la formation initiale offerte dans le domaines des arts à l'Université de Moncton, de ses programmes de formation continue à l'intention des artistes et des gestionnaires culturel.le.s, et de la formation des maîtres. Ce comité, qui est présidé par la doyenne de la Faculté des arts, s'est réuni à quelques reprises au cours de la dernière année et évalue les changements à apporter dans certains programmes pour mieux intégrer les recommandations de la Stratégie globale. Parmi les actions réalisées en ce sens, mentionnons l'ajout d'un cours sur le passeur culturel, donné dans le cadre de la didactique de la musique au primaire. Louise Lemieux représente l'AAAPNB à ce comité.

COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Au cours de la dernière année, l'AAAPNB a rencontré les représentant.e.s du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) – campus de la Péninsule acadienne, qui gère le nouveau programme École MultiArts, en vue de conclure une entente de collaboration entre les deux organismes, axée sur les besoins en matière de formation et l'arrimage des programmes.

COMITÉ CONSULTATIF INITIATIVE MULTIMÉDIA DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le comité consultatif du gouvernement pour l'élaboration de la nouvelle Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick, adoptée en novembre 2011, avait proposé dans son rapport que l'Initiative comprenne notamment des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel offertes aux ressources humaines du milieu afin d'accroître leurs perspectives d'emploi sur le marché local. Les rencontres du comité devraient reprendre à l'automne 2012.

1.3 CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES

COMITÉ DU PREMIER MINISTRE SUR LA PROFESSION D'ARTISTE

En juin 2010, une première rencontre entre les représentant.e.s du ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine du Nouveau-Brunswick et de l'AAAPNB a permis d'établir les principes de base des travaux du Comité du premier ministre sur la profession d'artiste et de réitérer l'engagement du gouvernement à mettre en place des mesures fiscales, juridiques et sociales pour améliorer le statut socioéconomique de l'artiste professionnel.le.

Depuis, l'Association rappelle au gouvernement provincial qu'il doit accorder les ressources nécessaires à la création d'un comité d'experts-conseils qui fera avancer ces travaux. L'AAAPNB veut s'assurer de la mise sur pied d'un comité distinct de celui qui est responsable de la révision de la Politique culturelle.

STRATÉGIE DE L'ARTISTE PROFESSIONNEL.LE ET DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

En février dernier, l'AAAPNB a organisé, de concert avec le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) et l'Union des artistes (UDA), une première grande rencontre sur le développement des ressources humaines du secteur culturel de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Quelque 35 artistes, organismes culturels, établissements d'enseignement et représentant.e.s du gouvernement ont pu échanger avec Louise Boucher, directrice générale du CQRHC, Jack Robitaille, 2e vice-président de l'UDA, et Pierre Mino, directeur général du Conseil de la culture de l'Estrie.

Les discussions tenues lors de cette rencontre vont permettre au milieu culturel du Nouveau-Brunswick d'entamer une démarche de concertation afin de confirmer les enjeux du développement des ressources humaines en culture et de proposer une stratégie commune dans le cadre de la révision de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick. Cette démarche vise tant les artistes que les travailleurs et travailleuses culturels.

De plus, au début mai, une rencontre a eu lieu dans le cadre des Éloizes 2012 avec le CQRHC, l'Université de Moncton, le CCNB, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, et le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine dans le but d'informer les différents partenaires de l'avancement du dossier des ressources humaines en culture. Plus précisément, cette rencontre a été l'occasion d'examiner les programmes du ministère de l'Éducation postsecondaire pour déterminer lesquels pourraient appuyer des actions précises en ressources humaines et pour identifier les maillons manquants.

SENSIBILISATION DES GALERIES AUX CACHETS RECOMMANDÉS PAR CARFAC

En 2011, l'AAAPNB et le Front des artistes canadiens (CARFAC), région des Maritimes, ont poursuivi leur travail de collaboration pour sensibiliser les directions des galeries d'art de l'Atlantique à l'importance de verser des cachets aux artistes dont elles présentent le travail, notamment des cachets selon les normes établies par CARFAC. Après une démarche entamée un an plus tôt, les deux associations ont envoyé une seconde lettre pour rappeler leurs obligations financières aux diffuseurs.

1.4 DÉVELOPPEMENT DES DISCIPLINES ARTISTIQUES

APPUI AUX DISCIPLINES ARTISTIQUES

Au cours de l'année, la personne responsable des services aux artistes et la personne responsable des communications ont assuré le soutien des dossiers propres à chacune des disciplines artistiques. Les rapports des représentant.e.s des disciplines contenus dans le présent document témoignent de l'avancement des dossiers. Le travail qui se fait en ce qui concerne les disciplines doit viser un équilibre entre les besoins d'une part, et le temps et les ressources disponibles d'autre part. Pour l'instant, ce sont Jacinthe Breau (musique, théâtre et danse) et Jean-Pierre Caissie (arts visuels, arts médiatiques et littérature) qui se partagent cette fonction.

BULLETIN INFORM'ART ET BABILL'ART

Le bulletin *Inform'art* est une source d'information importante pour les artistes, le public et les partenaires. Il rend compte des principales activités de l'AAAPNB et informe les membres des développements dans les disciplines artistiques. De plus, il offre, en écho au Babill'art, une série de renseignements qui s'adressent particulièrement aux artistes, notamment les dates limites des demandes de financement ainsi que les appels d'offres et demandes de propositions. Depuis l'hiver 2012, le bulletin est devenu à la fois électronique et mensuel. Ainsi, le cyberbulletin peut informer un plus grand nombre de lecteurs et de lectrices intéressé.e.s sur une base plus régulière.

1.5 REPRÉSENTATION PROFESSIONNELLE

RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Pour voir au développement de la pratique professionnelle, l'AAAPNB entretient des liens et des échanges avec de nombreuses associations qui représentent les artistes au Canada. Mentionnons l'Union des Artistes, CARFAC et ArtsLink NB, à titre d'exemples.

2 LES RÉALISATIONS EN 2011-2012
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME ARTISTIQUE

MISE EN CONTEXTE

Au cours de la dernière année, l'Association a travaillé activement sur diverses initiatives visant à renforcer et à aménager l'écosystème artistique et culturel pour créer un milieu propice au développement et à l'épanouissement des artistes professionnel.le.s au sein de la société acadienne et du Nouveau-Brunswick.

En ce sens, elle a investi beaucoup de temps et d'énergie dans la poursuite de la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. Ainsi, elle a assuré un dialogue continu entre les différents porteurs de dossiers et entre les différents comités et tables de concertation.

L'Association s'est aussi penchée sur l'accès des artistes aux infrastructures artistiques et culturelles et a effectué des démarches pour que le gouvernement du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de développement des industries et des entreprises culturelles.

Elle a poursuivi sa collaboration avec le milieu de l'éducation pour faire progresser le dossier de l'enseignement des arts, de l'enseignement par les arts et de la présence des artistes dans les écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, procurant ainsi une plus grande visibilité aux artistes professionnel.le.s et consolidant des initiatives artistiques en milieu scolaire.

Les initiatives de l'Association, telles la tenue de l'événement Éloizes 2012, l'organisation du Rendez-vous Acadie-Québec sur les arts et la culture prévu en 2013 dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie et la participation au projet Un élu, un artiste du réseau Les Arts et la Ville, témoignent toutes de son engagement envers la diffusion des artistes et de leurs œuvres ainsi que la promotion de leur travail dans l'espace public.

2.1 POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE GLOBALE

La *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, initiative lancée en 2009 dans le cadre du 4e Congrès mondial acadien, propose une orientation et des jalons pour que les arts et la culture prennent leur place dans l'ensemble du développement de la société acadienne.

L'AAAPNB a poursuivi son travail d'organisme porteur en 2011-2012, comme le lui ont demandé ses partenaires communautaires et publics, en concentrant ses efforts dans les champs d'intervention suivants :

1• la coordination de l'ensemble de la Stratégie globale, 2 • l'encadrement de la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement de l'artiste professionnel.le, 3 • l'encadrement de la mise en œuvre de la Stratégie d'aménagement culturel du territoire; et 4 • le développement du dossier des ressources humaines en culture.

Plusieurs initiatives ont ainsi été menées pour bien outiller chacun des partenaires et leurs membres afin qu'ils puissent assurer un leadership et mettre en œuvre les actions dont ils ont été désignés comme les principaux porteurs.

À l'automne, le premier ministre Alward a demandé de rencontrer l'Association afin de prendre connaissance de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* et de discuter de certains enjeux auxquels fait face

le secteur artistique et culturel, notamment la situation socioéconomique précaire des artistes.

Dans le même ordre d'idées, de concert avec la présidente et la directrice générale de l'Association, le personnel a effectué de nombreuses présentations en ce qui touche tout particulièrement les intérêts des artistes, auprès de différentes instances provinciales et nationales, notamment : le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb), le Forum des organismes acadiens, la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick, la Conférence canadienne des arts, la Fédération culturelle canadienne-française, ArtsLink NB, ainsi que différents ministères fédéraux et provinciaux.

Le 8 mars dernier, une rencontre interministérielle sur l'avancement des travaux de la mise en œuvre de la Stratégie globale a eu lieu à Fredericton. Les objectifs de cette rencontre étaient de présenter un bilan des travaux réalisés en 2011-2012 et de cerner des pistes d'actions pour l'année 2012-2013.

2.2 RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ACCÈS DES ARTISTES AUX INFRASTRUCTURES

DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES CULTURELLES

L'AAAPNB a fait des démarches auprès du gouvernement en vue de l'élaboration d'une stratégie pour soutenir le développement des industries et des entreprises culturelles. Ces actions ont mené ce printemps à la mise sur pied par le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine d'un comité qui verra à élaborer une telle stratégie. L'AAAPNB y siège avec une trentaine d'intervenant.e.s. Une première rencontre a eu lieu à Fredericton le 22 mars dernier. Les travaux de ce comité se poursuivront pendant toute l'année 2012.

ARTS MÉDIATIQUES

De plus, l'Association maintient sa participation à la conception d'une médiathèque acadienne qui verra à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine audiovisuel de l'Acadie. Le travail est mené par l'AAAPNB avec la collaboration du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, de Film Zone, de Film NB (Direction du développement des arts du N.-B.), de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, de Radio-Canada Acadie, de l'Office national du film du Canada – Studio Acadie et du Front des réalisateurs indépendants du Canada.

THÉÂTRE

L'AAAPNB a tenu le 15 janvier 2012 une rencontre des artistes pigistes en théâtre pour discuter de certaines préoccupations, dont l'accès aux infrastructures de création et de diffusion. Un comité de six artistes s'est penché sur les préoccupations soulevées lors de cette rencontre afin de dégager des pistes de solution. Au cours de la prochaine année, le conseil d'administration décidera des actions à prendre à la lumière des recommandations formulées par le comité.

DANSE

Enfin, un comité a été mis sur pied pour discuter d'un projet de développement du secteur de la danse. L'idée d'un incubateur de projets en danse vise à offrir un lieu de recherche et de création en danse pour des artistes francophones émergent.e.s et en mi-carrière, afin qu'ils maîtrisent davantage leur art dans un environnement stimulant, sans la pression de livrer un produit fini. Ce comité s'est réuni à quelques reprises au cours de la dernière année. Composé de Louise Lemieux, de Sébastien Belzile et de Julie Duguay, le comité est présentement affairé à formuler les grandes lignes du projet, à identifier des partenaires et à rechercher du financement.

2.3 INTÉGRATION DES ARTISTES DANS LES ÉCOLES ET LA COMMUNAUTÉ

Particulièrement depuis le début de la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, la place des artistes augmente dans les écoles. Leur participation dans les classes visant à appuyer les élèves dans le développement de l'expression individuelle et de l'identité culturelle est maintenant considérée comme incontournable. Le nombre d'artistes dans les écoles est passé de 102 en 2009-2010 à 542 en 2010-2011. Les actions suivantes sont des gages du maintien de cette initiative et de l'accroissement de ce secteur d'activité dans l'épanouissement de la jeunesse acadienne.

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL (PALC)

Le milieu de l'éducation poursuit ses travaux pour se doter d'une politique d'aménagement linguistique et culturel, faisant suite à une recommandation découlant de la Stratégie globale et retenue par la Commission sur l'école francophone. Les gens autour de la table ont reconnu unanimement l'identité culturelle comme un des cinq axes importants à la fois pour la réussite scolaire et la construction identitaire. L'AAAPNB participe activement aux travaux de deux comités qui touchent directement la mise en œuvre de la Stratégie globale, soit le comité d'élaboration de l'axe identité culturelle et le comité d'élaboration de l'axe lien famille-école-communauté.

GROUPE D'ACTION DE LA COMMISSION SUR L'ÉCOLE FRANCOPHONE (GACÉF)

L'AAAPNB, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) et de nombreux partenaires du secteur de l'éducation participent à ce groupe de travail, dont le mandat principal est d'assurer la mise en œuvre des recommandations issues du rapport de la Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick. Le GACÉF voit à l'encadrement de l'élaboration de la PALC, qui précisera les moyens par lesquels l'école acadienne et francophone réalisera sa double mission éducative, soit la réussite scolaire et la construction identitaire. Le GACÉF a également mandaté l'économiste Pierre-Marcel Desjardins pour réaliser une étude sur le financement de l'école francophone.

TABLE DE CONCERTATION ÉDUCATION, ARTS ET CULTURE

La Table de concertation éducation, arts et culture regroupe un ensemble de partenaires représentant la collectivité, les établissements de formation et le gouvernement, afin de voir à la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. Coprésidée par l'AAAPNB et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, cette table est appuyée par les travaux du comité de travail arts et culture en éducation. Elle se réunit deux fois l'an et vise la mise en commun des initiatives touchant l'intégration des arts et de la culture en éducation, et l'établissement des enjeux et des priorités. Elle assure un dialogue constant entre le milieu de l'éducation et le milieu des arts et de la culture. En raison des coupes en éducation, de la réforme des districts scolaires et des autres travaux réalisés dans le cadre de la PALC et du GACÉF, les travaux de la Table, qui ne s'est pas réunie cet hiver, ont été nettement ralentis.

UNE ÉCOLE, UN ARTISTE

Une dizaine d'écoles de la province ont accueilli un.e artiste au cours de l'hiver 2011, dans le cadre d'un projet-pilote. Une école, un artiste est un programme d'artistes en résidence de création en milieu scolaire, qui a pour but de soutenir l'éducation artistique dans les écoles et l'intégration des arts comme moyen d'apprentissage et de construction identitaire. Il s'agit de la troisième année de ce projet-pilote. L'AAAPNB cherche activement à faire en

sorte que ce projet devienne une initiative permanente en milieu scolaire.

GÉNIEARTS

GénieArts est un programme qui propose une approche dynamique dans de nouveaux partenariats scolaires concentrés sur les arts. Au sein de la salle de classe, GénieArts engage les élèves dans le processus créatif au moyen d'une recherche artistique couvrant différents sujets des matières principales. L'objectif du projet est de susciter la recherche créative afin d'intensifier la participation de l'élève et de lui permettre de développer des capacités apprentissage, entraîner une redéfinition du milieu scolaire. L'AAAPNB en est fièrement partenaire avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine.

ART SUR ROUES, VOLET CINÉMA-VIDÉO

Le volet cinéma-vidéo du projet Art sur roues se termine par le lancement en juin 2012 d'un petit guide pratique de réalisation et de production d'œuvres audiovisuelles. Ce guide sera distribué dans les écoles de la province dès l'automne 2012. Pour clore le projet de collaboration entre l'AAAPNB et la FJFNB, ce guide propose étape par étape la marche à suivre pour que les élèves du secondaire puissent faire du cinéma de fiction et du documentaire. La rédaction a été assurée par Gracia Couturier, avec la collaboration de Jean Berthélémé et de Rodolphe Caron. Cet outil s'ajoute au guide rédigé en 2007-2008 et portant sur la production théâtrale dans les écoles.

ART SUR ROUES, VOLET DANSE

Ce projet de collaboration entre la FJFNB et l'AAAPNB a permis à 2 525 jeunes de participer au cours d'initiation à la danse offert dans le cadre du cours d'éducation physique dans les écoles acadiennes de la province. Un vidéoclip a été réalisé et pourra permettre aux enseignant.e.s d'éducation physique de démystifier la danse. Un colloque a de plus été tenu en marge des Éloizes 2012. L'objectif à long terme de cette édition d'Art sur roues est d'intégrer la danse dans le programme d'études en éducation physique.

AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE DE BAIE-SAINTE-ANNE

L'aménagement culturel du territoire (ACT), un concept mis de l'avant par la Stratégie globale, vise à planifier et à réaliser le développement des communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick en les dotant de tous les outils artistiques et culturels nécessaires à leur épanouissement. L'ACT propose une mobilisation de tous les secteurs d'une localité afin qu'ils élaborent et mettent en œuvre conjointement des stratégies et des projets d'intégration des arts et de la culture sur le territoire de la localité.

Dans le cadre du projet d'aménagement culturel du territoire de Baie-Sainte-Anne, l'AAAPNB, en collaboration avec le District scolaire 11 et l'École régionale de Baie-Sainte-Anne, présentait à l'automne une exposition de photographies réalisées par des jeunes de l'école sous la supervision de l'artiste professionnelle Francine Dion. Cette exposition était le résultat d'une formation en composition photo que sept élèves de la 7e à la 9e année ont suivie avec l'artiste et qui leur aura permis de capter en photo des éléments de l'église Sainte-Anne, un édifice centenaire.

Un second volet est en marche dans le cadre du projet d'ACT à Baie-Sainte-Anne. À la suite de la participation des élèves à une « chasse aux trésors culturels », un inventaire des ressources artistiques, culturelles et patrimoniales de la localité a été réalisé. Depuis, grâce à un appel d'offres, l'artiste professionnel Serge V. Richard a été choisi pour accompagner les élèves dans la création d'une carte culturelle. L'objectif est de faciliter la construction identitaire des jeunes, de créer une synergie dans la communauté et de renforcer le sentiment d'appartenance de tous et de toutes.

2.4 DIFFUSION DES ARTISTES ET DE LEURS ŒUVRES

PLANIFICATION DU RENDEZ-VOUS ACADIE-QUÉBEC SUR LES ARTS ET LA CULTURE

Tout au long du processus des États généraux des arts et de la culture, la création d'alliances et l'accroissement des collaborations et des partenariats avec le Québec ont été à l'avant-plan des discussions. Voilà pourquoi l'AAAPNB souhaite organiser, en collaboration avec ses partenaires de l'Acadie et du Québec, un événement rassembleur à l'automne 2013. L'objectif principal de cet événement sera de développer une stratégie de coopération et d'échanges dans le domaine des arts et de la culture entre les sociétés civiles de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et du Québec, en collaboration avec des partenaires publics.

À cet effet, l'AAAPNB, en collaboration avec l'Union des artistes et le Conseil québécois des ressources humaines en culture, a tenu deux rencontres politiques le 5 avril 2012 à Québec, soit avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, ainsi qu'avec le ministre responsable des Affaires intergouvernementales, Yvon Vallières. L'objectif de ces rencontres était de présenter l'évolution du projet et de sonder l'intérêt de ces deux ministères à contribuer financièrement à la rencontre.

RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE

En 2010, les Rendez-vous de la Francophonie ont lancé un projet triennal visant à ériger des ponts entre les villes du Québec et les communautés francophones du reste du Canada afin de favoriser des échanges réels, de nouer des relations gagnantes et de construire un programme international de visites en 2012.

Les échanges entre l'AAAPNB et la Ville de Gatineau au cours des deux dernières années ont porté fruit puisque des possibilités de partenariats en sont ressorties. À titre d'exemple, plusieurs artistes de l'Acadie ont été inclus.es dans la programmation culturelle de la Ville de Gatineau en 2011.

Cette année, l'AAAPNB et la Ville de Gatineau ont participé au troisième volet du projet, qui s'est déroulé à l'international. Accompagnée d'une délégation de Gatineau, l'Association s'est ainsi rendue en Belgique du 22 au 28 octobre afin d'explorer des partenariats possibles entre les trois régions. Elle a profité de cette occasion pour promouvoir les finalistes aux Éloizes 2012.

RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE

L'AAAPNB et le réseau Les Arts et la Ville ont poursuivi leur partenariat en 2011 afin qu'un quatrième laboratoire artistique de développement local Un élu, un artiste ait lieu. Les laboratoires prennent la forme d'un échange de perspectives entre un.e élu.e et un.e artiste professionnel.le de l'extérieur de la municipalité. Durant leur parcours, l'élu.e et l'artiste, équipés d'un carnet de bord et d'un appareil photo, prennent des notes et des photos et échafaudent sur la mise en valeur des ressources culturelles et patrimoniales de la localité hôtesse. Au terme de l'expérience, la population locale est conviée à y réagir et à formuler des constats, des impressions et des idées lors d'une rencontre publique qui se veut la plus ouverte possible.

C'est sous le thème « L'art d'intégrer la culture dans la municipalité » que Tracadie-Sheila était l'hôtesse d'Un élu, un artiste du 17 au 19 octobre 2011. Le maire de la municipalité, Aldéoda Losier, a accueilli la poète québécoise Marie-Claude De Souza. La rencontre s'est bien déroulée et a bénéficié d'une bonne couverture médiatique. Dans le même ordre d'idées, Denis Lanteigne, un artiste visuel acadien, s'est rendu à Rouyn-Noranda du 7 au 9 novembre. Avec le maire de la ville, Mario Provencher, ils ont discuté de la problématique liée au défi de la dynamisation du quartier du Vieux-Noranda.

FORUM ÊTRE ARTISTE DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Plus de 35 artistes et travailleurs et travailleuses culturels du Nouveau-Brunswick ont été délégués à Ottawa pour participer au forum sur les pratiques artistiques intitulé Être artiste dans la francophonie canadienne, en juin 2011. Ce rassemblement de quelque 200 artistes francophones du Canada a permis aux forces vives de toutes les régions du Canada de discuter de la création artistique, du développement durable et de l'ancrage dans les communautés.

Il est possible de télécharger les Actes du Forum à l'adresse suivante : **http://www.fccf.ca/documents/Forum_juin_2011_Acte_finale.pdf**

CRÉATION D'UNE GALERIE D'ART AU CENTRE CULTUREL ABERDEEN

Le partenariat entre le Centre culturel Aberdeen, l'AAAPNB, la Galerie Sans Nom et Imago voit présentement à l'aménagement d'une galerie d'art au deuxième étage du Centre culturel Aberdeen. Cette galerie proposera trois expositions par année, dont une des finalistes aux Éloizes tous les deux ans.

SYMPOSIUM D'ART/NATURE : MONCTON 2012

Depuis 2010, l'AAAPNB s'affaire avec le Département des arts visuels de l'Université de Moncton, la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen et le Parc écologique du Millénaire à rechercher du financement en vue d'organiser le 3e Symposium d'art/nature. Cette édition, qui aura lieu du 28 septembre au 7 octobre 2012, aura pour thème l'énergie et présentera le travail d'artistes du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec.

2.5 PROMOTION DE LA VISIBILITÉ

RÉPERTOIRE DES ARTISTES

Grâce à son nouveau site web, l'Association s'est dotée d'un outil de promotion des œuvres des artistes membres. Le nouveau Répertoire des artistes propose maintenant le profil artistique des membres, y compris leur présence en milieu scolaire et une liste de leurs réalisations et de leurs œuvres. L'équipe de l'Association organise régulièrement des cliniques d'aide à la mise à jour des profils. **www.aaapnb.ca/repertoire**

CALEND'ART : UN CALENDRIER DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES AU N.-B.

Depuis la mise en ligne de son nouveau site internet, l'AAAPNB offre un calendrier des activités artistiques qui ont lieu dans la province et ailleurs. Cet outil est au service des artistes et des diffuseurs qui y affichent leurs activités et est largement consulté par le public. **www.aaapnb.ca/calendart**

PRÉSENCE MÉDIATIQUE DE L'AAAPNB

L'Association maintient une présence importante dans les médias francophones du Nouveau-Brunswick. La communication soutenue qu'elle entretient avec eux permet de garder les arts et la culture dans l'œil de la société civile et des élu.e.s. L'organisme informe les médias, et le public, en diffusant périodiquement des communiqués, en donnant des entrevues à la radio, à la télévision et à la presse, et en organisant régulièrement des conférences et des points de presse. Cette présence médiatique lui procure l'occasion de soulever des sujets peu abordés ou de réagir à des dossiers de l'heure.

À la suite d'une remise en question qui lui était adressée par un hebdomadaire de la province, l'AAAPNB a entamé un travail de sensibilisation auprès du média d'information en question et auprès des citoyen.ne.s en précisant son rôle et en soulignant ses bons coups. L'Association a également tenu une table éditoriale avec *L'Acadie Nouvelle* en janvier. Cette rencontre a donné suffisamment de contenu au quotidien pour publier trois articles et un éditorial à propos de l'Association, notamment au sujet de ce qu'elle est et de ce qu'elle n'est pas.

L'AAAPNB a aussi fait paraître un commentaire dans les pages de *L'Acadie Nouvelle* en mars dernier. Ce commentaire rappelait aux lecteurs et lectrices et au gouvernement l'importance du milieu des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick à la veille du dépôt du budget à Fredericton.

De plus, l'Association a rencontré à quelques reprises Michel Cormier, ancien directeur de Radio-Canada Acadie, pour échanger notamment au sujet du rôle de l'AAAPNB et de celui de la SRC dans nos communautés.

Sur une autre note, l'AAAPNB accroit sa présence sur internet via son site, mais également par l'alimentation d'une page Facebook qui bénéficie de plus de 650 mentions «J'aime», ainsi que d'un compte Twitter qui compte près de 300 abonné.e.s. L'Association y partage ses points de vue et des nouvelles pertinentes au sujet des arts, de la culture et de l'actualité politique.

LES ÉLOIZES 2012

En tant que productrice des Éloizes 2012, l'AAAPNB a, au cours de la dernière année, assuré la préparation et l'organisation de cet événement d'envergure qui s'est déroulé du 2 au 6 mai 2012 à Bathurst. La programmation de cette 12e édition a été la plus élaborée de son histoire.

Au cours de l'automne 2011, les membres de l'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique se sont réunis pour délibérer et faire la sélection des finalistes et des lauréat.e.s des prix Éloizes 2012. Plus de 35 artistes professionnel.le.s des quatre provinces de l'Atlantique ont été réuni.e.s à Moncton le temps d'une fin de semaine pour procéder à une étape cruciale de l'organisation des Éloizes : la sélection des finalistes 2012.

La planification de l'édition 2012 a débuté dès l'été 2011 avec l'embauche de l'équipe de production : Monique Poirier et Jac Gautreau à la direction artistique, Éric Haché à la direction de production et à la direction technique, Marie-Ève Cormier à la scénographie et François Émond à la direction musicale de la Soirée des Éloizes.

Le comité organisateur s'est réuni tous les mois dès septembre 2011 et a fait un travail magnifique pour que les Éloizes soient un succès. Nous aimerions remercier sincèrement : Anne-Marie Gammon, représentante de la Ville de Bathurst; André Doucet, directeur et trésorier de la Ville de Bathurst; Meredith Caissie, directrice du développement touristique de la Ville de Bathurst; Monique Boudreau, directrice générale de Destination Bathurst; et Diane LeBlanc, responsable des activités étudiantes, CCNB – Campus de Bathurst. Nous avons aussi travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du Centre régional K.-C.-Irving, sous la direction de Gerald Pettigrew.

La 12e édition des Éloizes a envahi Bathurst du 2 au 6 mai 2012. La programmation était riche et diversifiée, permettant à plus de 3 000 personnes de tous les âges, francophones et anglophones, de découvrir et d'apprécier les talents des artistes de l'Acadie. En cinq jours d'activités, toutes les disciplines artistiques ont été diffusées : l'exposition des finalistes en arts visuels à l'entrée du Centre régional K.-C.-Irving, *le Cercle des créateurs*, les spectacles *«J'enjoye» la différence* et *La relève et la garde*, le savoureux souper littéraire, les sorties nocturnes *Des filles, des gars et des chansons* et *Les étoiles filantes*, le théâtre à *Samedi en famille*, *Ça m'dit cinéma*, *La grande visite* tant appréciée avec Viola Léger, la messe *Eucharist'art* et, bien entendu, la célèbre Soirée des Éloizes, diffusée en direct à la télévision de Radio-Canada et en différé à ARTV. À cela s'ajoutent les activités scolaires réalisées auprès de 803 élèves et l'activité En route vers les Éloizes, à laquelle ont participé 18 commerces. Au total, plus d'une centaine d'artistes ont présenté leur travail pendant ces cinq jours couronnés de succès !

Les Éloizes

VOICI LES LAURÉAT.E.S DES ÉLOIZES 2012. BRAVO À TOUTES ET À TOUS !

ARTISTE DE L'ANNÉE EN ARTS VISUELS
ANNE-MARIE SIROIS

ARTISTE DE L'ANNÉE EN ARTS MÉDIATIQUES
RODOLPHE CARON

ARTISTE DE L'ANNÉE EN DANSE
SYLVIE MAZEROLLE

ARTISTE DE L'ANNÉE EN LITTÉRATURE
HÉLÈNE HARBEC

ARTISTE DE L'ANNÉE EN MUSIQUE
MARIE-PHILIPPE BERGERON

ARTISTE DE L'ANNÉE EN THÉÂTRE
MATHIEU CHOUINARD

DÉCOUVERTE DE L'ANNÉE
LISA LEBLANC

ARTISTE S'ÉTANT LE PLUS ILLUSTRÉ.E À L'EXTÉRIEUR DE L'ACADIE
HÉLÈNE HARBEC

ARTISTE DE L'ACADIE DU QUÉBEC
PHILIPPE SOLDEVILA

ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE
VOIR MISCOU ET MOURIR,
DES PRODUCTIONS ÎLE MISCOU

MEILLEURE COUVERTURE MÉDIATIQUE
DAVID LONERGAN

SOUTIEN AUX ARTS
PÈRE MAURICE LEBLANC

SOUTIEN À LA PRODUCTION ARTISTIQUE
LA MAISON LA BOUCHE ROUVERTE ASSOCIÉE

SPECTACLE DE L'ANNÉE
MOUVING

PRIX DU PUBLIC RADIO-CANADA
CHRISTIAN ESSIAMBRE

PRIX HOMMAGE
VIOLA LÉGER

L'ÉDITION 2012 EST CONSIDÉRÉE COMME UN SUCCÈS, GRÂCE À LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE IMPORTANTE ET À L'ENGOUEMENT SANS PAREIL QU'ELLE A SUSCITÉ DANS LA RÉGION DE BATHURST. L'ÉVÉNEMENT S'EST TERMINÉ LE DIMANCHE 6 MAI PAR L'ANNONCE DE LA RÉGION HÔTESSE DE LA PROCHAINE ÉDITION. AU PLAISIR DE VOUS VOIR À FREDERICTON DU 7 AU 11 MAI 2014 !

PROMOTION DES FINALISTES AUX ÉLOIZES

Pour accroître la visibilité publique des artistes professionnel.le.s de l'Acadie, l'AAAPNB a proposé au gouvernement du Nouveau-Brunswick qu'il fasse appel aux artistes dans les activités diplomatiques de la province. À cet effet, l'AAAPNB s'est rendue à Fredericton rencontrer le ministère des Affaires intergouvernementales afin que ce dernier entame au cours de la prochaine année une démarche pour que les finalistes des Éloizes deviennent des ambassadeurs de la province dans ses activités de promotion et ses missions à l'international.

PARTENARIATS MÉDIATIQUES

En prévision des Éloizes 2012, l'AAAPNB a négocié trois partenariats d'envergure différente avec les médias. L'Association a signé un partenariat de promotion avec Acadie Média. Elle a aussi conclut une entente avec Radio-Canada Acadie pour la diffusion en direct et en haute définition de la Soirée des Éloizes. De plus, une licence de télédiffusion a été accordée à ARTV pour la diffusion en différée de la Soirée, diffusion qui s'est faite d'un océan à l'autre, à l'autre. Radio-Canada Acadie a également produit et enregistré le spectacle *«J'enjoye» la différence* pour diffusion sur la Première Chaîne, sans compter la présence de journalistes et d'animateurs et animatrices d'émission à Bathurst tout au long de l'événement. Soulignons qu'il sera possible pendant un an de voir ou de revoir la Soirée à **www.radio-canada.ca/eloizes.** Enfin, un troisième partenariat a été conclu avec la station de radio anglophone MAX 104.9 de Bathurst.

3 LES RÉALISATIONS EN 2011-2012
POSITIONNEMENT ET REPRÉSENTATION POLITIQUE

MISE EN CONTEXTE

L'année 2011-2012 a été l'occasion pour le gouvernement provincial de David Alward de déposer un deuxième budget depuis son élection au pouvoir en septembre 2010. Dans le discours du Trône, son gouvernement a confirmé qu'il accorderait la priorité à la révision de la Politique culturelle, tout en maintenant la stabilité du financement des arts et de la culture. En novembre 2011, il proposait la nouvelle Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick pour remplacer les crédits d'impôt aux productions cinématographiques, éliminés l'année précédente.

Pour sa part, le gouvernement fédéral de Stephen Harper a profité de sa nouvelle majorité en Chambre, obtenue aux élections du 2 mai 2011, pour proposer un budget qui comprenait des compressions de 10 % des dépenses de la plupart des ministères et organismes, dont Patrimoine canadien, l'Office national du film du Canada et la Société Radio-Canada. Les répercussions réelles de ce budget ne sont pas toutes connues : on en saura davantage au cours de la prochaine année.

Compte tenu de ce contexte politique, l'AAAPNB a maintenu une forte visibilité par sa présence accrue dans l'espace public, en émettant des communiqués et en proposant des rencontres avec les médias. Ce faisant, l'Association a fait valoir ses principales revendications politiques touchant les arts et la culture auprès des paliers fédéral, provincial et municipal.

De concert avec la présidente et la directrice générale de l'Association, le personnel a effectué de multiples représentations auprès des diverses instances provinciales et nationales. Tous les partenariats qu'entretient l'AAAPNB lui permettent de remplir son mandat principal, qui consiste à améliorer le statut socioéconomique des artistes professionnel.le.s et à mettre en valeur la profession d'artiste.

3.1 PORTE-PAROLE DES ARTISTES

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

À titre de porte-parole des artistes, l'AAAPNB a poursuivi ses efforts pour sensibiliser le gouvernement provincial nouvellement élu à l'automne 2010, en rencontrant à plusieurs reprises député.e.s et fonctionnaires. En tant que représentante du gouvernement, la ministre de la Santé, Madeleine Dubé, a pris la parole lors de l'AGA 2011 de l'AAAPNB pour confirmer les promesses de son gouvernement. Elle a d'abord réaffirmé l'engagement du gouvernement à créer des conditions favorables pour les artistes en :

- créant un groupe de travail sur les arts médiatiques (cinéma, télévision);
- appuyant la mise en œuvre de la Stratégie globale;
- poursuivant les travaux du Comité du premier ministre sur le statut de l'artiste, en révisant la Politique culturelle, etc.;
- appuyant l'aménagement culturel du territoire en collaboration avec l'AAAPNB, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et le Conseil provincial des sociétés culturelles;
- mettant en place un programme d'aide à la tournée et à la diffusion de concert avec le ministère du Patrimoine canadien (pour une période de 4 ans);
- appuyant des initiatives scolaires telles

que : Une école, un artiste, Génie Arts, le projet Grande visite de la Banque d'œuvres d'art du N.-B., la Trousse du passeur culturel, etc.;
- s'impliquant dans des projets d'infrastructures culturelles tels que le nouveau Centre des arts de la petite église d'Edmundston; et
- appuyant de grandes manifestations comme le Congrès mondial acadien.

Depuis, le premier ministre David Alward a rencontré la directrice générale pour une séance d'information sur les enjeux du secteur des arts et de la culture. Lors de cet échange, M. Alward a souligné que le Comité sur le statut de l'artiste est un dossier prioritaire et a félicité l'AAAPNB pour son travail découlant de la Stratégie globale ainsi que ses efforts de mise en valeur du lien entre les arts et l'identité. Les travaux de représentation se sont poursuivis avec la Journée des arts à l'Assemblée législative (voir détails ci-dessous) et par une correspondance avec le premier ministre, qui a reconfirmé ses engagements à l'égard des arts et de la culture.

L'AAAPNB a également rencontré à plusieurs reprises le ministre de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine, Trevor Holder. Ces rencontres ont donné lieu à des discussions franches et productives sur l'avancement des dossiers en culture et les façons d'aller de l'avant.

En mars dernier, l'Association a participé aux consultations prébudgétaires et déposé auprès du ministre des Finances un argumentaire sur les retombées économiques et sociales du secteur artistique et culturel. L'AAAPNB a assisté à la lecture du budget provincial à Fredericton en compagnie d'ArtsLink NB et d'artsnb.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Par l'entremise de la Coalition canadienne des arts, l'AAAPNB s'est jointe aux revendications des milieux artistiques anglophone et francophone durant la campagne électorale 2011. Les membres de la Coalition se sont entendus pour mettre de l'avant quelques messages clés, dont la demande que le gouvernement fédéral maintienne le niveau de financement accordé aux arts par l'entremise du Conseil des Arts à 181 millions de dollars durant l'exercice 2012-2013. Au moins ce message s'est rendu à bon port car, en mars 2012, le gouvernement fédéral a laissé intact le niveau de financement du Conseil des Arts du Canada.

En revanche, des compressions de 10 % contenues dans le budget fédéral ont touché les arts, la culture et le patrimoine : à Patrimoine canadien, par le non-renouvellement de certains programmes et par la baisse des effectifs chargés de gérer les programmes; à la Société Radio-Canada, par la disparition de nombreux emplois; et à l'Office national du film, par la suppression nottament de postes clés au Studio Ontario et Ouest qui, outre le Studio Acadie, est le seul studio francophone à l'extérieur du Québec. L'AAAPNB a tenu un point de presse le 3 mai dernier pour questionner ces compressions touchant le secteur des arts et de la culture et la décision de la haute direction de ces organismes de centraliser davantage leur prise de décision, délaissant ainsi les régions et leurs obligations à l'égard de la minorité linguistique francophone du pays. Dans le discours livré par Louise Lemieux, Rodolphe Caron et Renée Blanchar, l'Association soulevait ce qui semble être une volonté apparente du gouvernement fédéral de ronger notre tissu social.

L'AAAPNB a maintenu des rapports réguliers avec le bureau de l'Atlantique de Patrimoine canadien afin que son équipe comprenne bien l'état des démarches d'intégration des arts à la société acadienne telles que prévues dans la Stratégie globale.

3.2 DÉFENSE DES DOSSIERS LIÉS AUX ARTS

FORUM DE CONCERTATION DES ORGANISMES ACADIENS DU N.-B.

Depuis quelques années, le Forum de concertation des organismes acadiens est devenu un pivot dans l'avancement des travaux découlant de la Stratégie globale. Une première rencontre rassemblant plusieurs organismes artistiques et culturels acadiens a eu lieu en marge du Forum pour confirmer les actions prioritaires de la stratégie sectorielle à mener afin de renforcer l'organisation du secteur des arts et de la culture. Par ailleurs, le financement des organismes artistiques et culturels reste un enjeu prioritaire et incontournable pour le Forum.

De plus, l'AAAPNB, en collaboration avec le secteur arts, culture et communications du Forum, a déposé auprès de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et du Forum des organismes acadiens une proposition invitant ces deux instances à mieux porter le dossier des arts et de la culture, de façon à mettre à profit l'importante mobilisation citoyenne et le consensus sociétal qui se sont dégagés du processus des États généraux.
http://www.sanb.ca/?Id=23

INITIATIVE MULTIMÉDIA DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Après la suppression en mars 2011 des crédits d'impôt pour la production cinématographique et à la demande de ses membres, l'AAAPNB a fait des représentations auprès du gouvernement provincial pour qu'il ne laisse pas tomber ce secteur et qu'il élabore une nouvelle mesure d'aide à la production.

Immédiatement après le discours du Trône, l'Association a produit une courte vidéo réalisée par Yvan Vanhecke dénonçant ces mesures et elle s'est rendue à l'Assemblée législative lors d'une journée de manifestation. La directrice générale de l'Association et Cécile Chevrier, porte-parole de la Coalition pour l'industrie, ont rencontré le vice-premier ministre, Paul Robichaud, et le ministre de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine, Trevor Holder.

Tel qu'il a été convenu lors des rencontres, un groupe de travail a été formé afin d'identifier d'autres programmes gouvernementaux susceptibles d'appuyer l'industrie médiatique, et afin d'établir les critères d'accès aux nouveaux fonds. L'AAAPNB était représentée au sein de ce groupe de travail par la représentante des arts médiatiques, Marie Cadieux, et la directrice générale, Carmen Gibbs.

L'annonce d'une nouvelle initiative multi-média a été faite en novembre 2011 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et a été reçue très favorablement par les artistes et les artisan.e.s du milieu. Dans son rapport, le comité consultatif mis sur pied pour élaborer cette nouvelle initiative a de plus proposé la mise en œuvre d'initiatives de formation et de perfectionnement professionnel par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. L'AAAPNB siège à ce comité, qui devrait se rencontrer bientôt.

RÉVISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU N.-B.

Selon le discours du Trône, la révision de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick constitue une priorité pour la prochaine année. Le 28 mars dernier, en prévision du début des travaux, la directrice générale et le responsable des communications de l'Association ont rencontré notamment le ministre de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine, Trevor Holder; la sous-ministre, Carolyn MacKay, et le sous-ministre adjoint, Ronald Durelle, pour discuter de la démarche de cet exercice et d'un échéancier.

Les premiers travaux ont été entamés : près de 30 personnes, dont des représentant.e.s de l'AAAPNB, d'Artslink NB, d'artsnb, des Premières Nations et d'une multitude

d'organismes artistiques, culturels et patrimoniaux, siègent au comité chargé de cette révision. La *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* est considérée comme une assise dans le renouvellement de la Politique culturelle adoptée en 2002.

RÉVISION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement fédéral essaie depuis plusieurs années de réviser la *Loi sur le droit d'auteur.* Une révision s'impose avec l'arrivée massive des technologies numériques, qui permettent une reproduction et un partage sans précédent des œuvres artistiques et littéraires. L'actuel projet de loi C-11 tente de répondre à cette nouvelle situation, mais semble oublier l'importance des créateurs et des créatrices derrière les contenus qui se retrouvent notamment sur internet, et limite par une longue série d'exceptions les droits versés aux auteur.e.s de ces contenus.

Sous le leadership de la Conférence canadienne des arts (CCA), dont l'AAAPNB est membre, plus de 80 associations artistiques et culturelles ont cosigné une déclaration commune en février 2011 pour souligner les problèmes que pose le projet de loi. En décembre 2011, le travail de collaboration s'est poursuivi lorsque la CCA a proposé une série d'amendements techniques au projet de loi C-11, proposition dont l'AAAPNB est également cosignataire. Malgré le travail en comité et les révisions proposées, il semble que les deux Chambres adopteront le projet de loi tel quel, faisant fi des commentaires des créateurs et des créatrices.
www.ccarts.ca/fr

COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC

Du côté de la Commission du droit de prêt public (CDPP), le représentant du secteur littérature, Jacques Ouellet, en a assuré la présidence sortante cette dernière année. Il vient de compléter son mandat et il faudra choisir une nouvelle personne pour y représenter l'AAAPNB.

La Commission célébrait son 25e anniversaire en 2011. Bien que l'administration du Programme du droit de prêt public soit bien rodée, les membres de la Commission doivent demeurer vigilants notamment en raison de l'évolution rapide de la technologie. On observe par ailleurs une augmentation graduelle du nombre d'auteur.e.s qui adhèrent au Programme (une bonne nouvelle). Le dossier prioritaire de la Commission est la préservation d'un fonds à partir duquel les droits de prêt sont versés aux auteur.e.s. Des comités sont mandatés pour réagir aux nouveaux enjeux qui se présentent : l'avènement du livre électronique, la présence du livre canadien dans les bibliothèques publiques, etc. **www.plr-dpp.ca**

RENCONTRE DES ÉDITEURS FRANCOPHONES

L'AAAPNB a animé à son bureau une rencontre avec les éditeurs et les éditrices francophones de la province. Les participant.e.s à cette rencontre ont fait le point sur les retombées de la Politique du livre du Nouveau-Brunswick, adoptée en 2008. Ils ont signifié leur satisfaction à l'égard, notamment, de l'augmentation du financement accordé aux maisons d'édition et de l'appui d'appoint aux librairies indépendantes pour la mise à jour de leur système de classement informatique. Cependant, une préoccupation importante demeure : cette politique devait s'accompagner d'une politique d'achat du livre. Cette dernière est à l'étude depuis plus d'un an par divers comités de la fonction publique et n'a toujours pas été adoptée.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

L'AAAPNB poursuit ses représentations auprès du Conseil des Arts du Canada (CAC) à la fois pour mieux comprendre le faible taux de succès des artistes acadien.ne.s aux concours et pour mettre en place, avec le Conseil, des mécanismes pour rectifier la situation. L'Association a rencontré la haute direction de l'organisme fédéral lors de la rencontre Tendances, une rencontre bilatérale tenue à l'hiver dernier.

Ces rencontres annuelles sont prévues dans une entente qu'ont signée les agences fédérales d'appui aux arts avec les organismes franco-canadiens de services aux arts.

Lors de cette rencontre, les représentant.e.s de l'Association ont rencontré la haute direction du CAC et ont souligné leur incompréhension quant au petit nombre de bourses accordées aux artistes de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick. Le CAC maintient que le nombre de bourses accordées reflète le peu de demandes reçues. De plus, la chef des disciplines artistiques, Anne Valois, souligne que puisque le CAC n'a pas de programmes pour financer les organismes provinciaux, l'AAAPNB doit donc aller frapper à la porte du Bureau Inter-arts pour soumettre des demandes d'appui, notamment celle relative au programme de formation.

Il a été convenu de faire un suivi plus régulier. En ce moment, la Division des disciplines artistiques du CAC collabore avec artsnb à la préparation d'ateliers axés sur la rédaction de demandes de bourses aux artistes.

3.3 POSITIONNEMENT AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE

FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) constitue l'unique forum des regroupements artistiques et culturels de la francophonie canadienne. L'AAAPNB y participe pleinement afin de faire front commun dans les revendications nationales pour l'avancement de la situation et de la condition des artistes.

L'équipe de l'AAAPNB maintient des échanges réguliers avec son homologue national en plus d'être active au sein de la Table des organismes artistiques, avec les organismes franco-canadiens de services aux arts et deux autres associations provinciales, soit le Regroupement artistique francophone de l'Alberta et l'Alliance culturelle de l'Ontario. De plus, l'AAAPNB siège au Conseil national (le CA) de la FCCF ainsi qu'à la Table de l'axe Action culturelle et identitaire (TAACI).

Pour sa part, la présidente, Louise Lemieux, a siégé pendant la dernière année au comité qui a veillé à l'organisation du forum sur les pratiques artistiques intitulé Être artiste dans la francophonie canadienne et à celle de la Rencontre nationale de la danse. La représentante en danse de l'AAAPNB a également participé aux discussions touchant la concertation dans sa discipline dans la francophonie canadienne. **www.fccf.ca**

ASSOCIATION DES GROUPES EN ARTS VISUELS FRANCOPHONES

L'AAAPNB est membre de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), organisme national de service aux arts qui, depuis sa fondation en 2004, est porte-parole des groupes œuvrant dans le domaine des arts visuels professionnels dans les milieux franco-canadiens. Le représentant des arts visuels à l'AAAPNB, Joël Boudreau, et le responsable des communications ont participé à l'AGA de l'AGAVF en février dernier à Ottawa.

Les membres de l'AGAVF qui représentaient les organismes de diffusion des arts visuels du Nouveau-Brunswick ont tenu une table de concertation provinciale pour discuter des dossiers communs, dont le faible financement accordé par la Direction du développement des arts du N.-B. et la possibilité que des intervenant.e.s en arts visuels soient présents au Forum de concertation des organismes acadiens. Déjà, cette table de concertation a permis d'échanger sur les événements d'actualité liés aux arts visuels et les projets de chaque organisme. **www.agavf.ca**

ALLIANCE NATIONALE DE L'INDUSTRIE MUSICALE

L'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM) est le porte-parole de l'industrie musicale des communautés francophones et acadiennes et représente ses membres auprès des instances publiques et parapubliques, tout en offrant des services de développement, d'information, de publication, de promotion et de perfectionnement auxquels ont accès les membres de l'AAAPNB. Notre représentant en musique, Sébastien Michaud, siège au conseil d'administration de l'ANIM.

Cette dernière année, l'ANIM a mené plusieurs projets, dont un partenariat avec l'Alliance des radios communautaires du Canada pour développer un serveur protégé qui héberge les titres des artistes franco-canadiens et les rend disponibles aux radios communautaires du pays. De plus, l'ANIM a constitué sur YouTube une première collection de vidéoclips d'artistes de la francophonie canadienne.
www.anim.ca

3.4 POSITIONNEMENT DANS LA SOCIÉTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PREMIÈRE JOURNÉE DES ARTS À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

L'AAAPNB, en collaboration avec ArtsLink NB et artsnb, a organisé la première Journée des arts à l'Assemblée législative de Fredericton le 8 décembre 2011. Ayant comme objectif de sensibiliser le gouvernement provincial à l'importance d'investir dans les arts et la culture, la Journée des arts consiste à rallier le plus grand nombre d'artistes, d'intervenant.e.s du milieu culturel et de représentant.e.s d'organismes artistiques du Nouveau-Brunswick pour qu'ils rencontrent le plus de député.e.s possible en une journée.

Cette année, à défaut de pouvoir rencontrer individuellement les député.e.s conservateurs et libéraux, nous avons rencontré les caucus conservateur et libéral. On peut dire que cette journée a été un succès, car ses résultats ont été suffisamment concluants pour que nous tentions à nouveau l'expérience en 2012. De plus, elle a permis de maintenir un dialogue avec le premier ministre, qui a subséquemment réaffirmé l'engagement de son gouvernement envers le soutien aux arts et à la culture.

ÉCHANGES AUTOUR DES ARTS

Cette année, l'AAAPNB s'est assise à plusieurs reprises avec ArtsLink NB et artsnb pour échanger autour du travail à faire dans la province. Il a été convenu que l'AAAPNB, ArtsLink NB et artsnb tiendraient régulièrement des rencontres pour discuter d'enjeux communs et agir d'une même voix.

PROJET DE RÉVISION DE LA LOI 88 SUR L'ÉGALITÉ DES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES AU N.-B.

Sous l'égide de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick et de l'Observatoire international des droits linguistiques de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, un regroupement d'associations communautaires ont formulé une proposition de projet de loi en vue de la révision prochaine de la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick. L'AAAPNB a participé aux consultations qui ont mené à la rédaction du document en plus d'en être cosignataire.

SOCIÉTÉ DES JEUX DE L'ACADIE

En février 2011, la Société des Jeux de l'Acadie a tenu un sommet sur les Jeux de l'Acadie qui proposait de consulter la population sur la programmation de ceux-ci. Les commentaires recueillis ont fortement appuyé l'instauration d'un volet culturel lors de ces jeux qui s'adressent à la jeunesse francophone des provinces de l'Atlantique.

L'AAAPNB a été invitée à siéger au comité chargé de l'élaboration de ce volet culturel. Elle a ainsi participé à plusieurs rencontres au cours de la dernière année et elle va poursuivre son travail en ce sens en 2012-2013.

L'instauration d'un volet culturel lors de la Finale des Jeux de l'Acadie a pour but, principalement, d'initier la jeunesse francophone à la pratique de différentes disciplines artistiques et de promouvoir la participation des jeunes à des activités artistiques et culturelles comme moyen de favoriser leur construction identitaire et leur sentiment d'appartenance à la culture acadienne.

ASSOCIATION ACADIENNE ET FRANCOPHONE DES AÎNÉES ET AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En janvier 2012, l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFANB) sollicitait une rencontre avec l'AAAPNB, le CPSC, la FJFNB, le Mouvement acadien des communautés en santé et la Société Santé et Mieux-être en français. Depuis cette rencontre, des discussions sont en cours pour qu'un volet artistique soit intégré dans les forums santé régionaux de l'AAFANB et la programmation des Jeux des ainé.e.s. De plus, on envisage la possibilité d'intégrer des aîné.e.s dans plusieurs projets que mène l'AAAPNB, dont Art sur roues et Un élu, un artiste.

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En collaboration avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), l'AAAPNB souhaite développer et offrir bientôt une formation permettant d'assimiler le concept d'aménagement culturel du territoire (ACT) et le contenu de la *Valise culturelle municipale*, produite en 2009.

Dans le cadre de la réforme actuelle de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, la responsabilité de la gestion des installations et des équipements culturels serait dévolue aux régions. L'AFMNB et l'AAAPNB souhaitent que le concept de l'ACT soit intégré dans la réforme pour que les administrations municipales puissent s'acquitter adéquatement de leurs nouvelles obligations.

TRADUCTION DE LA STRATÉGIE GLOBALE POUR L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA SOCIÉTÉ ACADIENNE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'AAAPNB a participé à la traduction par ArtsLink NB de la Stratégie globale. En avril 2011, l'Association assistait fièrement à Saint-Jean au lancement de cette publication par sa contrepartie anglophone, en compagnie du ministre Trevor Holder. Ce document maintenant disponible dans les deux langues officielles de la province facilitera l'établissement de nouveaux ponts entre les communautés et servira de base dans les grands travaux du gouvernement.

4 LES RÉALISATIONS EN 2011-2012
GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

MISE EN CONTEXTE

Le quatrième volet de la planification stratégique 2010-2015 a pour objectif de renforcer la capacité organisationnelle de l'AAAPNB et de lui permettre de mettre en œuvre ses priorités.

En 2011-2012, les efforts de réorganisation entamés l'année précédente se sont poursuivis afin de répondre à l'augmentation des responsabilités de l'AAAPNB, qui comprennent dorénavant la réalisation de sa planification stratégique et la mise en œuvre de la Stratégie globale. D'une part, l'Association a vu à l'élaboration et à la mise en place de divers mécanismes et outils de gestion interne pour assurer une bonne gouvernance et un fonctionnement optimal. D'autre part, elle s'est dotée d'une structure de ressources humaines adéquate pour répondre aux besoins découlant de son nouveau rôle.

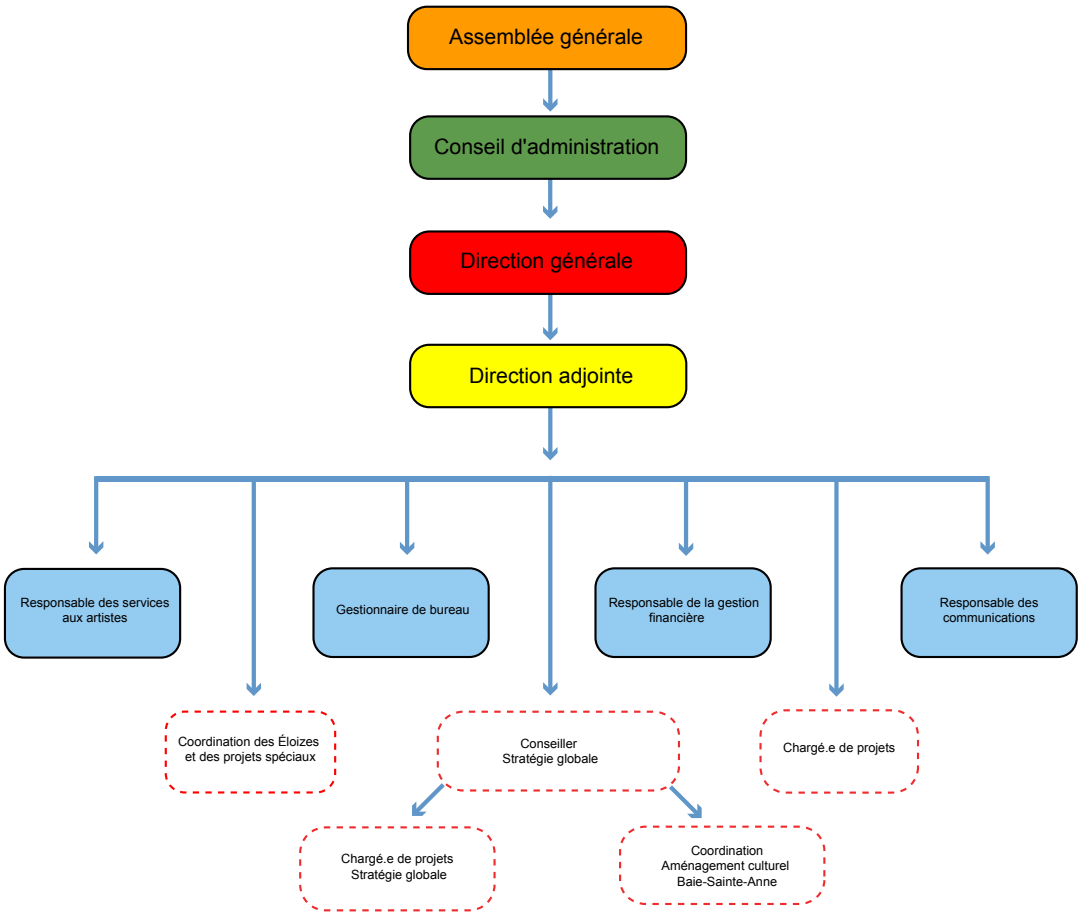

En outre, un travail ardu et continu a été effectué pour assurer le financement adéquat de l'AAAPNB, y compris une diversification du financement provenant du secteur public. En misant sur l'importance d'investir dans les arts, l'AAAPNB déploie un effort considérable pour développer de nouveaux partenariats financiers et obtenir l'engagement de tous les paliers gouvernementaux.

Bref, une panoplie de mesures ont été mises en place pour renforcer la structure de fonctionnement de l'AAAPNB, d'assurer la qualité des outils qu'elle met en place pour gérer les projets, d'améliorer l'efficacité de la gouvernance et d'encourager une augmentation du nombre de membres.

4.1 FONCTIONNEMENT

Au début de l'année 2011-2012, l'AAAPNB a actualisé ses Statuts et règlements afin de les rendre conformes à la pratique actuelle de l'organisme et de mieux refléter l'évolution de celui-ci. Les Statuts et règlements révisés ont été adoptés lors de l'assemblée générale annuelle 2011. Dans le même ordre d'idées, il était nécessaire de revoir le « Manuel des politiques et procédures » à l'intention des employé.e.s et des bénévoles de l'AAAPNB. Adopté au printemps 2011 par le conseil d'administration, ce nouveau manuel comprend les sections suivantes : « Politique de gouvernance », « Politique des ressources humaines », « Politique du membership », « Politique des réunions », « Politique des communications et de représentation » ainsi qu'un guide des procédures administratives.

Par ailleurs, l'Association a mis en place une gamme d'outils de gestion interne en matière de ressources humaines lui permettant de revoir et de consolider la structure de fonctionnement du bureau et se doter d'une équipe qualifiée pour assurer la mise en œuvre de sa programmation annuelle et de ses nombreux projets. Le bureau de l'AAAPNB compte présentement six postes permanents :

Direction générale – est responsable de la représentation politique, de la recherche de financement, de la gestion des ressources humaines, de la mise en œuvre de la programmation et de la Stratégie globale, et de l'animation des structures démocratiques de l'Association.

Direction adjointe - a le mandat d'élaborer et de coordonner la mise en œuvre de la programmation annuelle et d'assurer la continuité des opérations du bureau permanent de l'AAAPNB en l'absence de la direction générale.

Responsable de la gestion financière - assure le contrôle des activités comptables du secrétariat et des divers projets.

Gestionnaire de bureau - assure la gestion administrative du secrétariat et fournit un soutien administratif à la direction générale et aux autres membres de l'équipe, coordonne la logistique de l'ensemble des rencontres de l'AAAPNB.

Responsable des services aux artistes - assure le bon fonctionnement du Centre de ressource et de services professionnels et agit comme personne-ressource auprès des artistes dans le développement de leur carrière et l'amélioration de leur statut socioéconomique.

Responsable des communications - voit à la mise en œuvre du plan de communication, maintient les liens avec les membres, le public en général et les médias, et effectue de la recherche selon les dossiers.

De plus, l'AAAPNB fait aussi régulièrement appel à des consultant.e.s ou à des contractuel.le.s pour la réalisation d'études, de recherches et de projets, personnes-ressources dont les honoraires sont financés à même les projets. C'est le cas, par exemple, de la personne responsable de la coordination de l'événement Éloizes et des personnes qui coordonnent la mise en œuvre de la Stratégie globale.

Bien que l'Association soit maintenant mieux outillée et qu'elle ait été en mesure de combler les postes susmentionnés au cours de la dernière année, les ressources humaines demeurent toujours fragiles, et le travail de dotation en personnel nécessaire est toujours à recommencer d'une année à l'autre.

Enfin, pour favoriser sa bonne santé financière, l'Association a procédé à l'embauche d'une personne responsable de la gestion financière et s'est dotée de nouveaux outils, dont un logiciel de comptabilité, des livres-journaux, des mécanismes de contrôle et des états financiers vérifiés.

4.2 GESTION DE PROJETS

L'AAAPNB a entrepris un processus visant à renforcer sa capacité organisationnelle et s'est ainsi dotée d'outils de gouvernance qui reflètent bien son évolution et le travail qu'elle entend réaliser au cours des prochaines années. L'Association jouit ainsi aujourd'hui d'une structure de gouvernance efficace qui lui permet de gérer des projets d'envergure.

Afin d'assurer l'avancement de ses nombreux projets, l'AAAPNB a instauré des mesures d'encadrement, notamment une réunion d'équipe hebdomadaire et une rencontre hebdomadaire entre la direction et chaque employé.e. Pour ce qui est des outils disponibles, les employé.e.s ont chacun un plan de travail qui doit être mis à jour régulièrement et respecté. De plus, pour mieux gérer les risques, nous avons élaboré des outils de gestion financière, dont un tableau permettant de mieux tenir compte des liquidités, ainsi qu'un calendrier sommaire d'exécution de tous les projets.

4.3 GOUVERNANCE

La structure de l'AAAPNB reflète l'importance qu'elle accorde à la représentation régionale et disciplinaire. Elle se divise en trois régions (le nord-ouest, le nord-est et le sud du Nouveau-Brunswick) et six disciplines (arts visuels, arts médiatiques, danse, littérature, musique et théâtre). Les membres du conseil d'administration (CA) sont tous des artistes professionnel.le.s élu.e.s lors de l'assemblée générale annuelle et exercent leurs fonctions avec rigueur, engagement et un souci de transversalité dans l'ensemble des préoccupations soulevées, des enjeux débattus et des actions posées.

En appui au CA, l'AAAPNB fait régulièrement appel à des artistes professionnel.le.s dans le cadre de comités, permanents ou *ad hoc*, pour la conseiller ou s'acquitter de responsabilités ou de dossiers précis. Les membres de ces comités, qui s'investissent avec diligence et s'engagent activement dans les travaux réalisés, sont un apport important à la bonne gouvernance de l'Association.

De plus, le CA de l'AAAPNB a étudié cette année la possibilité d'assurer une participation plus active des représentant.e.s de disciplines au sein de l'organisme. Une proposition à cet effet sera déposée lors de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Depuis ses débuts, l'Association a toujours été préoccupée par l'engagement des artistes, et ce, à tous les niveaux de sa structure. Puisque la contribution des membres est valorisée par l'organisme, leur engagement répond très bien aux attentes de celui-ci.

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'AAAPNB s'est rencontré à huit reprises au cours de l'année 2011-2012. Les membres du conseil ont profité de ces rencontres pour discuter de l'avancement des différents dossiers et guider les actions de l'organisme.

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011

L'assemblée générale annuelle de l'AAAPNB est un moment privilégié d'échange et de réflexion pour les artistes, qui ont l'occasion de s'exprimer notamment sur les orientations de

l'organisme. Du 27 au 29 mai 2011, l'Association tenait sa 22e assemblée générale annuelle sous le thème « Être contemporain » au Musée historique du Madawaska, à Edmundston. Lors de cette rencontre, la ministre de la Santé et députée d'Edmundston–St-Basile, Madeleine Dubé, a annoncé les engagements du gouvernement Alward pour les prochaines années. Par ailleurs, la présentation du nouveau site internet de l'organisme a été l'un des moments forts de l'assemblée.

Enfin, Marie-France Beaudoin, une historienne de l'art et commissaire bien connue du Québec, a présenté une conférence où elle a partagé ses réflexions sur ce que l'on entend par l'art contemporain dans les diverses disciplines artistiques.

4.4 MEMBERSHIP

L'AAAPNB réunit des artistes professionnel.le.s réparti.e.s dans six disciplines artistiques, soit arts visuels, arts médiatiques, danse, littérature, musique et théâtre.

VOICI LE PROFIL DE NOS MEMBRES EN 2011-2012 :

PROVENANCE :	
N.-B.	237
QC	32
ONT	2
N.-É.	6
Î.-P.-É.	1
T.-N.-L.	1
C.-B.	1

PAR DISCIPLINE :	
ARTS MÉDIATIQUES	36
ARTS VISUELS	94
DANSE	13
LITTÉRATURE	48
MUSIQUE	82
THÉÂTRE	56

(certains membres sont reconnus dans plusieurs disciplines)

Dans le but d'encourager l'adhésion des artistes, l'Association a réalisé les actions suivantes, entre autres, au cours de la dernière année :

- élaboration et lancement du nouveau site web, qui comprend le Centre de ressources et de services professionnels et un répertoire des artistes;
- envoi régulier de messages aux anciens membres;
- participation au Salon carrière de l'Université de Moncton;
- adoption d'une politique qui privilégie l'embauche d'artistes membres de l'AAAPNB;
- tournée provinciale annuelle de l'Association en mars dans les trois régions du Nouveau-Brunswick.

Les différentes démarches entreprises par l'AAAPNB ont permis de générer une augmentation significative de son membership au cours de la dernière année.

2010-2011 : 199 membres
2011-2012 : 280 membres

Pour soutenir la hausse et le renouvellement de son membership, l'Association est consciente qu'elle doit poursuivre ses activités de rétention et de recrutement au cours des années à venir.

ACTIVITÉS DES DISCIPLINES ARTISTIQUES

RAPPORT DES ARTS MÉDIATIQUES
PAR MARIE CADIEUX

Pourrait-on dire que l'atmosphère s'est améliorée en cette fin d'année d'activité dans le milieu des arts médiatiques ? Comme je suis du genre à pratiquer un optimisme éclairé, je préfère répondre par l'affirmative, mais c'est plutôt notre rencontre prochaine à Bouctouche (qui aura lieu après la rédaction de ce rapport) qui pourra le confirmer ou l'infirmer. D'autant que notre secteur semble particulièrement menacé par des coupes de toutes parts et ce que je perçois – c'est un jugement très subjectif et personnel, je l'avoue – comme une « montréalisation » de la prise de décision dans certains secteurs névralgiques de nos métiers. J'y reviendrai.

Notre rencontre de secteur pourrait faire basculer mon jugement, car l'an dernier, à Edmundston, nous n'étions que trois membres présents, et ce, malgré le dossier très chaud de l'abolition intégrale des crédits d'impôt du N.-B. à l'industrie du cinéma et de la télévision. Dans les circonstances, nous avions espéré, mes deux valeureux collègues et moi, une présence pour le moins active. Il n'en fut rien. Pourtant, la manifestation à Fredericton, la réunion de coalition à Moncton, les journaux et le web avaient vu une solide présence de nos membres. Bien sûr, nous sommes nombreux et nombreuses à sentir que les gestes immédiats et visibles sont plus efficaces que les rencontres autour d'une table. Mais une fois les caméras rangées et Facebook fermé, le travail de consolidation ou de reconstruction commence. Et pour cela, il faut des joueurs.

Le personnel de l'AAAPNB est dévoué, et nous avons la chance d'avoir à nos côtés depuis quelques mois Jean-Pierre Caissie, qui connaît très bien notre secteur d'activité et qui y met ses meilleurs efforts. Cependant, le travail d'accompagnement des secteurs n'est qu'une infime partie de sa description de tâches à l'AAAPNB. Il faut donc d'autres ressources ainsi qu'une participation bénévole assidue si nous voulons assurer le plein potentiel de notre secteur.

À en juger d'après la fabuleuse rencontre de discipline qui a eu lieu fin janvier, des joueurs, il y en a. Et c'est une des raisons de mon optimisme prudent. Plus de 15 membres présents, tous du Sud-Est cependant sauf pour une réalisatrice d'Edmundston, présente par téléconférence. Mais là encore, il faut du temps pour faire les suivis, pour poursuivre les communications entre nous, pour être aux aguets des nouvelles, pour approfondir les dossiers, être présent aux représentations politiques, suivre et apprécier le travail des membres. Un.e responsable de secteur dont ce n'est pas la tâche principale ne peut y arriver, à mon humble avis. Comme l'AAAPNB priorise, sans doute avec raison, les dossiers plus généraux qui couvrent l'ensemble des disciplines, il faut donc soit un fort engagement bénévole, soit réduire nos attentes par rapport au travail à accomplir.

Et du travail, il y en a eu !

Ainsi, un comité consultatif a guidé le nouveau gouvernement provincial dans l'élaboration de l'Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick, initiative reformulée de financement de la production. Il y a encore du

travail à faire de ce côté, car plusieurs mesures qui avaient été approuvées et qui devaient bénéficier plus directement aux créateurs et aux créatrices n'ont toujours pas été annoncées. L'AAAPNB promet d'être vigilante.

Une réunion consultative a eu lieu sur les programmes de soutien aux projets en arts médiatiques offerts par artsnb. Les nouvelles lignes directrices devraient refléter les commentaires recueillis auprès des membres et transmis par votre représentante.

Trois rencontres du comité de mise en place de la médiathèque ont eu lieu. Déjà, un gabarit pour le catalogage a été préparé par les partenaires, mais ce projet avance à petits pas. Pour arriver à une éventuelle médiathèque acadienne, il faudra un leadership fort et un effort soutenu. Pour que le projet avance, il est impératif d'y consacrer plus de temps et d'énergie. Est-ce toujours une priorité pour les membres et est-ce que l'AAAPNB peut y mettre les ressources humaines nécessaires ?

Des questions ont été adressées à la directrice générale de Film Zone sur les règles d'admissibilité du FICFA, la sélection des films acadiens et l'attribution des prix. Nous ferons part des réponses de Marie-Renée Duguay lors de notre rencontre à Bouctouche.

Lors d'un récent point de presse, l'AAAPNB a signalé son inquiétude à l'égard des importantes coupes annoncées dans le secteur de la production médiatique dans le cadre du dernier budget fédéral.

Nous avons suivi de près la réduction du personnel du Studio Ontario et Ouest de l'ONF et continuons de le faire, car cela semble indiquer un déni de l'importance de la régionalisation à l'Office national du film du Canada. Une lettre à cet égard a été envoyée à Tom Perlmutter, commissaire de l'ONF. La FCCF a également exprimé ses préoccupations par lettre.

Une lettre d'appui a été envoyée par l'AAAPNB au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes lors du renouvellement du Fonds pour l'amélioration de la production locale (FAPL).

Les changements qui se produisent au sein de la discipline des arts médiatiques, notamment au cinéma et dans le documentaire, semblent être nombreux et rapides. Certains observateurs de longue date vont jusqu'à parler de la fin du documentaire d'auteur.e.

De plus, avec les récentes compressions budgétaires dans les organismes fédéraux comme la SRC, l'ONF et Téléfilm Canada, je crains que la prise de décision ne devienne encore plus centralisée. Nous devons maintenir la pression à plusieurs endroits, soit pour rappeler notre existence aux institutions nationales, soit pour éviter que ces partenaires importants ne soient saignés à blanc. Cela oblige ceux et celles d'entre nous qui croient dans l'engagement et l'action citoyenne sont obligés d'exécuter une danse paradoxale : faire un pas en avant pour soutenir et appuyer, et faire un pas en arrière pour réclamer. Pas évident. J'espère que la prochaine année nous verra en plus grand nombre sur le plancher de danse !

RAPPORT DES ARTS VISUELS
PAR JOËL BOUDREAU

J'ai été élu à l'automne dernier pour succéder à Georgette Bourgeois, qui était votre représentante de discipline à l'AAAPNB. Je tiens à la remercier pour son dévouement et pour le travail qu'elle a fait au nom de l'Association !

Les membres de la discipline se sont rencontrés le 22 avril 2012 à Moncton. Une dizaine d'artistes ont participé aux échanges, qui ont porté principalement sur l'art public (ou son absence) dans la province et les municipalités (lois et politiques dans la province du Nouveau-Brunswick). Cette question est d'autant plus importante qu'il semble y avoir un manque de formation ou de mentorat relativement à la réalisation d'œuvres d'art public dans la province. Avec la révision de la Politique culturelle, le temps serait propice pour y faire intégrer une volonté de se doter d'une loi provinciale et de règlements municipaux en matière d'intégration de l'art à l'architecture et dans l'espace public. Les membres en arts visuels se réjouissent que trois municipalités de la province possèdent une réglementation qui favorise l'art public. Cependant, une surveillance serait de mise par l'AAAPNB pour s'assurer que ces programmes fonctionnent bien, qu'ils sont guidés par des pratiques exemplaires et qu'ils donnent les résultats prévus.

Les membres ont aussi souligné le faible nombre de bourses obtenues de la part du Conseil des Arts du Canada par des artistes visuel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'importance de soumettre des candidatures aux Prix du Gouverneur général en arts visuels et l'idée d'encourager Loto Atlantique à se doter d'une collection d'arts visuels.

Voici quelques actions menées par l'AAAPNB, Georgette et moi-même depuis 2011 :

Jacinthe Breau et Georgette Bourgeois ont assisté à l'AGA nationale du Front des artistes canadiens (CARFAC) à Halifax en mai 2011. Depuis, l'AAAPNB souhaite entreprendre, avec la collaboration de CARFAC Maritimes, l'adaptation du *Guide des meilleures pratiques en arts visuels* à partir d'un document préparé par CARFAC Saskatchewan et traduit par le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec. Ce document est inspiré de l'ouvrage *Best Practice for Artists & Publicly Funded Galleries* (2009), de la National Association for the Visual Arts d'Australie.

Jacinthe Breau a convoqué un comité pour se pencher sur l'adaptation de ce document pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick, comité qui est composé de Denis Lanteigne, de Raymonde Fortin et de moi-même. André Lapointe agira à titre de conseiller. Un suivi a été fait à l'AGA de CARFAC Maritimes en mai dernier.

De plus, une deuxième lettre a été envoyée aux galeries du Nouveau-Brunswick pour leur rappeler qu'elles doivent payer aux artistes des droits d'exposition qui respectent les taux de CARFAC.

L'AAAPNB a également rencontré la Ville de Moncton pour aborder les suggestions formulées par un comité de l'Association formé en 2010 dans le secteur des arts visuels. Voici les principales suggestions soumises à la Ville :

- assurer le renouvellement des membres du jury de sélection;
- acheter des œuvres pour la collection de la Ville de Moncton à partir des œuvres présentées lors d'expositions solos à la Galerie Moncton;
- et étudier la possibilité d'organiser une « nuit blanche des arts ».

En terminant, l'AAAPNB est membre de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), qui regroupe les centres d'artistes et les diffuseurs d'œuvres en arts visuels dans la francophonie canadienne. À l'AGA de l'AGAVF de février dernier, l'AAAPNB était représentée par Jean-Pierre Caissie et moi-même. Le tout a débuté par une

rencontre des joueurs du Nouveau-Brunswick : une table de concertation provinciale a été mise sur pied (bonne nouvelle !), et des démarches suivront notamment pour faire valoir une amélioration du financement des diffuseurs en arts visuels dans la province.

L'AGAVF tiendra sa prochaine AGA à Vancouver du 11 au 14 octobre, en même temps que la rencontre internationale Institutions by Artists, rencontre qui fera un bilan de l'histoire des pratiques actuelles et de la durabilité de l'autogestion artistique.

Du pain sur planche, oui ! Mais il semblerait que 2012 nous réserve plusieurs occasions de pétrir la pâte et de la voir lever. Si le four est à la bonne température, nous pourrions bientôt apprécier le résultat de notre labeur !

Au plaisir de travailler avec vous.

RAPPORT DE LA DANSE
PAR JULIE DUGUAY

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté le poste de représentante du secteur danse de l'AAAPNB en mai 2011. Je me suis tout de suite mise à l'œuvre en envoyant une lettre à mes collègues pour me présenter et leur faire part de mes champs d'intérêt dans le développement de la danse en Acadie, notamment le développement de public et la mise en place d'un réseau de diffusion plus accessible. Cette lettre visait aussi à inciter les membres à soumettre leur candidature aux Éloizes, à participer aux diverses activités du Festival de danse en Atlantique en plus d'encourager des artistes de la discipline à adhérer à l'AAAPNB.

J'ai été heureuse de constater que plusieurs candidatures ont été présentées aux Éloizes et que nous comptons présentement une douzaine de membres en danse à l'Association.

Au cours de l'année, j'ai eu plusieurs rencontres individuelles avec de nombreux danseurs et danseuses membres et non membres afin de discuter des enjeux qui les concernent et de leurs besoins. Je constate chez plusieurs un intérêt à s'investir davantage dans le milieu de la danse en Acadie. J'ai communiqué avec des danseurs et des danseuses professionnels et semi-professionnels établis au Nouveau-Brunswick, francophones et anglophones, ainsi que d'autres qui ont dû quitter la province pour faire leurs études en danse ou pour développer leur carrière en danse et accéder plus facilement à de meilleures ressources. Je suis ravie de découvrir qu'il y a toujours un enthousiasme sincère de la part des danseurs et des danseuses à voir une communauté de la danse grandir dans les provinces de l'Atlantique.

Un comité a été créé afin de discuter d'un projet d'incubateur en danse. Ce comité est formé de Sébastien Belzile, Louise Lemieux, Jacinthe Breau et moi-même. L'objectif est

de mettre en place un lieu de recherche et de création en danse dans la région. Dans un contexte de résidence d'artiste, l'interprète ou le ou la chorégraphe aurait accès à un studio et l'occasion de partager ses connaissances avec d'autres artistes en danse de la région et de présenter son travail de recherche devant public.

Parmi les autres démarches entreprises au nom du secteur, j'aimerais mentionner une rencontre avec Parise Mongrain, du Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD), pour discuter de services possibles pour nos membres et des activités de développement de carrière en danse en Acadie offerts par le CRTD. Une deuxième rencontre avec Parise Mongrain est prévue au mois d'août prochain à Moncton avec l'AAAPNB. Une rencontre a eu lieu avec Bouchard Danse afin de développer un possible partenariat pour l'organisation d'activités de développement du public en région. Une rencontre informelle a eu lieu avec Lorraine Hébert, directrice général du Regroupement québécois de la danse (RQD), sur les enjeux du développement d'une communauté de la danse au Nouveau-Brunswick. Une suite devra être prévue en ce sens avec le RQD. Une discussion productive a aussi eu lieu avec Marie Fisette, de l'Union des artistes, et Parise Mongrain concernant la responsabilité de l'UDA envers les danseurs et les danseuses francophones hors Québec. Un échange téléphonique a eu lieu avec la FCCF afin de déterminer les défis des danseurs et des danseuses francophones à l'extérieur du Québec. Un rapport sera rédigé et une rencontre sera prévue bientôt.

Nous avons poursuivi la réflexion sur le projet de création proposé par Justy Molinares lors de son mandat en tant que représentante de secteur en 2010-2011, une création d'influence multiculturelle, fruit d'une collaboration entre Justy, Sarah Antony et moi-même. L'AAAPNB a également collaboré au projet Art sur roues, volet danse, coordonné par Sébastien Belzile, avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Plusieurs activités ont eu lieu dans le cadre de ce projet, entre autres le colloque en danse entourant l'événement Éloizes. Une vingtaine de jeunes danseurs et danseuses ont participé aux ateliers et six professeur.e.s, membres de l'AAAPNB, ont eu la chance d'offrir ces ateliers.

J'aimerais féliciter Julie Goguen Carpenter, finaliste en danse pour le prix Éloize 2012, et Sylvie Mazerolle, lauréate du prix Éloize 2012 de l'artiste de l'année en danse.

Des activités prévues pour l'année 2011-2012 et non réalisées devront être remises à la prochaine année si je poursuis mon mandat en tant que représentante du secteur danse de l'AAAPNB, entre autres des rencontres avec les membres du milieu de la danse de Halifax comme Live Art Dance, Mocean Dance, SINS, Kinetic Studio et le Ross Creek Arts Centre une rencontre avec le RQD au sujet du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec, une rencontre avec l'Assemblée canadienne de la danse au sujet de la campagne J'aime la danse, qui s'étendra de 2012 à 2017, une rencontre avec la Canadian Alliance of Dance Artists, artsnb et RADARTS. J'aimerais aussi développer un projet pour sensibiliser les jeunes danseurs et danseuses aux diverses formes de danse et aux possibilités d'études professionnelles. Et finalement, j'aimerais organiser une rencontre annuelle du secteur danse. Il faudra continuer la réflexion concernant la forme que cette rencontre pourra prendre afin de rassembler un grand nombre de danseurs et de danseuses et d'intervenant.e.s concerné.e.s et intéressé.e.s par la cause.

RAPPORT DE LA LITTÉRATURE
PAR JACQUES P. OUELLET

Depuis le dernier rapport annuel de mon secteur à l'AGA 2011 de l'AAAPNB, j'ai participé à quelques réunions de l'exécutif de la Commission du droit de prêt public à Ottawa ainsi qu'à une réunion de la même commission et de ses membres à la fin novembre 2011. Lors de cette dernière réunion, nous avons surtout discuté des rapports de l'échantillonnage des livres dans les bibliothèques publiques en vue de la préparation des prochains paiements aux auteur.e.s membres du Programme du droit de prêt public (DPP), effectués dès février 2012. De plus, nous avons discuté longuement de la situation actuelle du Programme et de son avenir. Nous avons brièvement discuté du budget fédéral, surtout des compressions anticipées et demandées à l'époque par le ministère des Finances du gouvernement Harper. Une présentation du directeur et chef de la direction du Conseil des Arts du Canada, Robert Sirman, lors de cette réunion, a été des plus sécurisantes en ce qui concerne la viabilité du Programme du DPP, surtout si l'on considère que le nombre d'auteur.e.s qui adhèrent au Programme augmente d'environ 5 % par année. Ces augmentations annuelles ont pour effet direct de réduire les montants versés annuellement aux auteur.e.s. Le nombre actuel de membres n'est pas loin des 15 000 auteur.e.s. Par contre, le budget qui est alloué par le Conseil des Arts du Canada demeure à environ 10 millions de dollars par année, et ce, depuis plusieurs années.

Le 25e anniversaire du Programme du DPP a été l'occasion de prendre le temps nécessaire pour mettre sur pied un plan de travail qui visera à réformer le Programme d'ici 2014. Tous les aspects du Programme seront étudiés, de la gouvernance à la reconstruction de sa base de données. Un élément important qui nous incite à faire cette réforme est l'arrivée dans les bibliothèques publiques du livre électronique qui est accompagné d'un ISBN. La Commission devra, dans un avenir assez proche, trancher de quelle façon elle devra verser annuellement des droits aux auteur.e.s dont les œuvres figurent en format électronique dans les bibliothèques ciblées. Déjà, plusieurs grandes bibliothèques du pays reçoivent de plus en plus de ces livres électroniques qui sont accompagnés d'un ISBN.

Lors de la remise des Prix littéraires du Gouverneur général du Canada en novembre 2011, j'étais invité à assister aux cérémonies en tant que représentant de l'exécutif de la CDPP. Ce fut une fête grandiose étant donné que le 25e anniversaire de la Commission fut souligné par le gouverneur général du Canada lui-même devant les quelque 400 invités présents, fête accompagnée d'une réception digne de l'événement.

En 2011, l'école Le Domaine étudiant de Petit-Rocher, grâce à l'initiative et au dévouement de son agente de développement scolaire et communautaire, Nadia Basque-Godin, et du directeur de l'école, Sylvain Godin, a organisé pour la première fois un salon du livre dans la région Chaleur. L'activité s'étendait sur trois jours, et les résultats ont été plus que satisfaisants. Selon les commentaires des participant.e.s à ce premier salon du livre de la région Chaleur, l'exercice devait se répéter en 2012. Ainsi, du 24 au 26 mai, la deuxième édition de ce salon a eu lieu. Plusieurs auteur.e.s y ont participé ainsi que nombre de maisons d'édition, y compris nos maisons d'édition francophones du Nouveau-Brunswick.

Les niveaux de fréquentation des trois autres salons du livre du Nouveau-Brunswick, soit ceux d'Edmundston, de la Péninsule acadienne et de Dieppe, sont quand même demeurés stables comparativement à ceux de l'année précédente. Par contre, à cause de la réduction des budgets des bibliothèques scolaires et publiques, les achats de livres ont diminué. Ces budgets amoindris n'ont toutefois pas eu d'effet notable sur la présence d'auteur.e.s francophones de la province dans les écoles et les bibliothèques publiques, surtout lors des salons du livre.

Le 28 avril dernier, dans le cadre du Festival Frye de Moncton, notre secteur a tenu une réunion au Centre culturel Aberdeen. Une dizaine de membres était présents. Les discussions se sont concentrées surtout autour du futur programme d'achat de la Politique du livre du Nouveau-Brunswick, de la présence de certains auteur.e.s au Festival Frye, de la revue littéraire acadienne *Ancrages* et de quelques autres points.

La réunion annuelle de la Commission du droit de prêt public a eu lieu les 25 et 26 mai derniers à Ottawa. Je terminerai mon mandat comme président sortant et ne renouvellerai pas mon mandat à la Commission. De plus, j'ai pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat comme représentant du secteur littérature à l'AAAPNB. Cette décision entrera en vigueur à l'AGA de l'AAAPNB.

Lors du Salon du livre de Dieppe en octobre dernier, une réunion d'auteur.e.s a eu lieu afin de discuter de la possibilité de mettre sur pied une association d'auteur.e.s acadiens et, surtout, de voir à la nécessité de lui redonner vie. Une dizaine d'auteur.e.s environ y ont assisté. Melvin Gallant et moi étions les instigateurs du projet. Nous avons discuté aussi des résultats d'un sondage auprès des auteur.e.s membres de l'AAAPNB au sujet de la renaissance d'un regroupement d'auteur.e.s acadiens. Le manque d'intérêt des gens présents a jeté une douche froide sur ces efforts.

Un fait important reste à souligner à la suite de cette réunion tenue lors du Salon du livre de Dieppe. À la Commission du droit de prêt public à Ottawa, une place est réservée à un.e représentant.e de l'AAAPNB. C'est à nous de l'occuper. J'y ai siégé plusieurs années et je vous confirme que nous avons besoin d'être présent.e.s et de prendre part aux décisions et aux discussions à cette commission nationale. Pour ce faire, il faut que des auteur.e.s membres de l'AAAPNB soient intéressé.e.s à y siéger.

Je siège à cette commission depuis maintenant plus de cinq ans. Il est temps de passer le flambeau. Je souhaite ardemment qu'un intérêt se manifeste de votre part pour la relève de cette précieuse représentation. De plus, je souhaite voir un plus grand nombre d'entre vous à la prochaine assemblée générale annuelle de l'AAAPNB, qui se déroulera à Bouctouche du 15 au 17 juin prochain.

Pour terminer, je désire remercier Jean-Pierre Caissie, de notre association, qui s'est dévoué à rendre possibles les envois d'information par courriel aux auteur.e.s membres de notre secteur. Ce fut très apprécié. Merci.

RAPPORT DU SECTEUR MUSIQUE
PAR SÉBASTIEN MICHAUD

J'aimerais commencer en disant que je me sens privilégié d'occuper le poste de représentant du secteur musical au sein de l'Association. Cette année, j'en ai beaucoup appris sur l'industrie, son fonctionnement et ses multiples réseaux. L'année 2011 s'est avérée très profitable pour le secteur musique. Je me suis pleinement donné dans mon travail au sein de l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM) à titre de représentant de l'AAAPNB. Ce travail m'a permis de comprendre à quel point le secteur musical est bien développé en Acadie et à quel point le nombre d'artistes de talent augmente. Nous n'avons qu'à penser à l'aventure de Radio Radio, à la percée de Marie-Philippe Bergeron et au récent triomphe du nouvel album de Lisa LeBlanc sur iTunes.

Quant aux nouveautés qui pourraient intéresser nos membres en musique, mentionnons le canal vidéo (YouTube) de l'ANIM, qui regorge de vidéoclips mettant en valeur une grande quantité d'artistes et qui propose ainsi une vitrine sur la francophonie canadienne dans toute sa diversité : de l'Atlantique à la côte ouest en passant par l'Ontario, les Prairies et les Territoires. Vous souhaitez y être présent.e.s ? Voici comment faire : les artistes de notre association peuvent soumettre leurs vidéos à **bhenry@anim.ca**, qui les transmettra au comité d'écoute avant qu'elles ne soient mises en ligne une fois approuvées. **www.youtube.com/user/animmusique/feed?filter=1**

Autre grande avancée dans notre domaine : la mise en service du serveur FTP de l'Alliance des radios communautaires du Canada. J'en avais parlé l'an dernier, alors qu'il n'était encore qu'au stade embryonnaire. Grâce à cet outil, toutes les radios communautaires francophones du Canada peuvent avoir accès 24 heures par jour à d'innombrables titres des artistes de la francophonie canadienne. Cet outil va grandement simplifier la diffusion de notre musique et contribuer au rayonnement de la musique d'ici dans tout le Canada. Ce site internet est réservé aux radios communautaires, mais il sera bon de faire un suivi et de s'assurer que les radios acadiennes sont toutes au courant de son existence. **www.musique.radiorfa.com**

Le rapport annuel de Musicaction présente des résultats légèrement inférieurs aux années précédentes concernant le nombre de subventions accordées dans les provinces Maritimes. On nous explique ces résultats par une baisse du nombre de demandes reçues. Il y aurait alors un travail de sensibilisation à faire auprès de nos membres pour les encourager à soumettre plus de demandes de financement à Musicaction. Je pense que le gros du problème est encore, comme l'année dernière, le manque d'agences de gestion pour les artistes acadien.ne.s. Les artistes sont des créateurs et des créatrices qui doivent occuper des emplois à temps partiel pour joindre les deux bouts et, souvent, ils n'ont tout simplement pas le temps de remplir une demande de subvention... On peut aussi évoquer la frustration de ceux et celles qui ont pris la peine de le faire, pour finalement essuyer un refus.

Pour conclure, notre secteur est en plein essor et, avec le temps, le manque de gérance ou d'agences de gestion sera comblé. Il est clair que nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour sensibiliser la population à la diversité de notre industrie afin de garder une certaine crédibilité artistique dans le processus de création. Souvent, les projets les plus ambitieux musicalement se heurtent à l'incompréhension du public, qui les reçoit mal . Pour finir sur une bonne note, j'aimerais féliciter tous les artistes dont la vie n'est plus de la marde !

RAPPORT DU SECTEUR THÉÂTRE
PAR GABRIEL ROBICHAUD

Chers membres du secteur théâtre,

Quelle année ! À tout le moins, on pourra dire que les choses auront été plutôt mouvementées entre juin 2011 et juin 2012 mais, semble-t-il, elles tendent à s'améliorer. Voici donc un résumé des actions entreprises pendant la dernière année.

Dès mon élection en juin, j'ai contacté les directions artistiques des diverses compagnies de théâtre les plus actives en Acadie pour constater les défis et les enjeux qui les préoccupaient, et tenter de voir ce que pouvait faire l'AAAPNB à cet égard. J'ai envoyé des messages aux directions artistiques du Théâtre Alacenne, d'ArtScénik, du Théâtre des Deux Mariés, du théâtre l'Escaouette, de Moncton Sable, du Théâtre populaire d'Acadie, des Productions l'Entrepôt et de Satellite Théâtre. J'ai eu la chance de m'entretenir avec la plupart d'entre elles. Au cours de ces discussions, l'enjeu ou le défi principal commun qui est ressorti le plus souvent se rapporte aux fonds disponibles en soutien à la production. Les subventions du Conseil des Arts du Canada sont, semble-t-il, difficiles à obtenir à cause de l'importante concurrence à l'échelle nationale et des fonds disponibles limités. Il devient donc difficile pour une compagnie émergente, à moins de passer par une compagnie institutionnelle, d'aller chercher des fonds pour la production.

En septembre, je me suis rendu à la biennale Zones Théâtrales pour voir divers spectacles et, surtout, pour rencontrer des professionnel.le.s du théâtre francophone en milieu minoritaire de partout au pays. Au-delà du constat de la grande qualité des trois productions acadiennes, qui se sont démarquées lors du festival, et du constat de la reconnaissance du théâtre acadien à l'échelle nationale, Zones Théâtrales m'a éclairé sur le fonctionnement de diverses compagnies francophones, tant émergentes qu'institutionnelles, à l'extérieur de la province. Certaines personnes ont déclaré que « ce qui est et qui restera plate, c'est qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais assez de jobs pour tout le monde ». Néanmoins, divers programmes et initiatives visant le développement du théâtre ont retenu mon attention. Parmi le lot, le programme Jets de théâtre, du Conseil des arts de l'Ontario (CAO), me semble être une avenue intéressante et un exemple à suivre pour le développement du théâtre au Nouveau-Brunswick.

Le programme Jets de théâtre du CAO offre des bourses individuelles à la création, au développement et à la production de pièces de théâtre. En comparaison, artsnb n'offre que la possibilité d'aller chercher des bourses de la création. En d'autres mots, au Nouveau-Brunswick, on peut obtenir des fonds pour la création (l'écriture ou l'adaptation) d'un projet auprès d'artsnb, mais on ne peut pas obtenir de subventions provinciales pour produire une pièce de théâtre, ce qui nuit à une éventuelle représentation. Le programme Jets de théâtre favorise donc ce genre d'initiatives en Ontario et permet aux compagnies émergentes d'avoir de l'argent pour développer et produire leurs projets et ensuite (et peut-être surtout) faire valoir l'expérience ainsi acquise dans leurs demandes de financement envoyées au Conseil des Arts du Canada.

De plus, les subventions pour la production et le développement favorisent la coproduction entre les compagnies émergentes et les compagnies institutionnelles, tout en permettant aux nouvelles voix de se faire entendre et connaître et de diversifier ou de renouveler constamment le milieu. Par exemple, une compagnie institutionnelle, à cause des comptes à rendre aux bailleurs de fonds, ne pourrait probablement pas justifier une production dont le budget serait de 25 000 $ (ce chiffre est un exemple, pas forcément une donnée concrète), un budget de production normal étant habituellement plus imposant. Par contre, si une jeune compagnie reçoit une subvention de 25 000 $ de la province pour la production

d'une œuvre de théâtre, il est plus facile alors pour une compagnie institutionnelle d'envisager d'investir l'équivalent du montant (en plus, probablement, de fournir son expertise, voire ses locaux ou son équipe permanente) en budget de production et de justifier un tel investissement plus « modeste » en appuyant une compagnie émergente. L'enveloppe du gouvernement ontarien permet donc d'appuyer l'émergence de nouvelles troupes, en plus d'enlever un poids sur les compagnies institutionnelles, qui ne sont plus les seules à pouvoir appuyer les productions de compagnies émergentes.

J'ai obtenu ces renseignements vers le moment où Réjean Poirier a fait paraître une première lettre dans les médias, provoquant les échanges médiatisés que nous avons connus. Lors de la parution de sa lettre dans *L'Acadie Nouvelle*, la présidente, la directrice générale et moi-même étions à l'extérieur de Moncton pour affaires. Nous nous sommes réunis dès notre retour pour établir comment l'Association réagirait. Nous avons préféré ne pas nous prononcer dans le débat, mais consulter d'abord nos membres sur le sujet : prendre du recul, rassembler les faits et, par la suite, considérer des actions concrètes permettant d'atteindre un but commun, soit l'amélioration de la situation du théâtre en Acadie.

De mon côté, j'ai assuré un contact constant avec les directions artistiques des compagnies institutionnelles acadiennes, le directeur général de l'Association des théâtres francophones du Canada (ATFC) ainsi que plusieurs artistes pigistes pour tenter de rassembler le plus d'opinions et de faits possibles sur la situation. De part et d'autre, toutes les personnes interrogées se sont montrées très ouvertes et très généreuses, tant de leur temps que de leurs explications et de leurs commentaires, et je les en remercie. Au cours des discussions avec les directions artistiques et le directeur général de l'ATFC, j'ai pris connaissance du fait que plusieurs compagnies institutionnelles sont régies selon un plan triennal : elles doivent donc tous les trois ans prévoir la programmation des trois années à venir. Ce plan est requis des compagnies par les bailleurs de fonds, sous menace de retrait du financement. Ainsi, les compagnies n'accordent généralement pas leur appui immédiat à des projets qui leur sont soumis.

C'est donc avec ces informations en main que l'Association et moi-même avons convoqué une rencontre à Caraquet au mois de janvier 2012, rencontre qui s'adressait aux artistes pigistes en théâtre, membres ou non de l'Association. Cette rencontre, animée par Marie-Claude Doucet, présidente de la Fédération culturelle canadienne-française, s'est très bien déroulée. Rassemblant près de 25 artistes pigistes de tous les horizons et de toutes générations, la rencontre a permis de souligner les préoccupations et les aspirations des artistes et de dresser une liste de leurs priorités afin de faire progresser la situation.

De cette rencontre est né un comité composé de six membres : Gracia Couturier, Diane Losier, Mario Mercier, Marie-Pierre Valay-Nadeau, Marie-Hélène McGraw et moi-même. Ce comité avait pour mandat d'établir un ordre de priorité parmi les demandes formulées lors la rencontre de janvier afin d'appuyer l'AAAPNB dans les mois à venir, notamment en ce qui concerne la révision de la Politique culturelle par le gouvernement provincial. Le comité est arrivé à des recommandations claires et concrètes et s'est assuré le plus possible d'être réaliste dans ses demandes. Une rencontre aura lieu le 25 juin prochain avec le directeur de l'ATFC afin notamment de faire le point sur la situation et d'orienter la suite des choses. C'est donc avec optimisme et un espoir sincère de pouvoir améliorer la situation que j'envisage ce qui s'en vient. Merci à tous et à toutes de votre participation et de votre contribution au rayonnement du secteur du théâtre professionnel dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick. En espérant pouvoir continuer de travailler avec vous pendant l'année à venir !

LISTE DES MEMBRES ACTIFS EN 2011-2012

ARTS MÉDIATIQUES

PAUL ARSENEAU
MAURICE ANDRÉ AUBIN
RENÉE BLANCHAR
DENISE BOUCHARD
LOUISE BOURQUE
BERNICE BUTLER
JULIEN CADIEUX
MARIE CADIEUX
RODOLPHE CARON
HERMÉNÉGILDE CHIASSON
PHIL COMEAU
MATHIEU D'ASTOUS
JEAN-PIERRE DESMARAIS
SYLVESTRE DION
BERTRAND DUGAS
DANIEL DUGAS
LÉONARD FOREST
CLAUDE FOURNIER
MARCEL GALLANT
JAC GAUTREAU
PATRICK GAUVIN
ANNA GIROUARD
EDMONDE HACHÉ
SUZETTE LAGACÉ
MONIQUE LEBLANC
VIOLA LÉGER
JEAN-SEBASTIEN LEVESQUE
ANIKA LIRETTE
MARIO MERCIER
MICHEL MERCIER
JOËL ROBICHAUD
MIKE ROY
LEE SAUNDERS
ERIC THÉRIAULT
MARCEL-ROMAIN THÉRIAULT

ARTS VISUELS

SUZANNE ALBERT
MARIE HÉLÈNE ALLAIN
ELAINE AMYOT
LIONEL J. ARSENAULT
LINA BILODEAU
LUC BOUCHARD
JANINE BOUDREAU
JOËL BOUDREAU
JULIE BOULIANNE
GEORGETTE BOURGEOIS
DOLORES BREAU
CHRISTIAN SERGE BRUN
JEAN-PIERRE CAISSIE
LUC A. CHARETTE
CLAIRE CHEVARIE
HERMÉNÉGILDE CHIASSON
JEAN-BAPTISTE COMEAU
GÉRALDINE CORMIER
LIONEL CORMIER
SUZANNE CORMIER DUPUIS
RENÉ-GILLES COUILLARD
MARIO CYR
NATHALIE DAMBOISE
FRANCINE DION
GILLES DRAPEAU
DANIEL DUGAS
JOANE DUGAS
MICHELLE ANNE DUGUAY
MONELLE DUGUAY STEELE
MONETTE FILLMORE
RAYMONDE FORTIN
LÉOPOLD L. FOULEM
ÉVELINE GALLANT FOURNIER
CHARLAINE GAUTHIER
ANNA GIROUARD
LINE GODBOUT
MANON L. GODBOUT
RÉJEANNE GODIN - MORIN
GEORGES GOGUEN
IRÈNE GRANT GUÉRETTE
NICOLE HACHÉ
MARIE-CLAUDE HÉBERT
SONJA HÉBERT
MAURICE HENRI
ELISABETH HUBAULT
JOCELYN JEAN
NANCY KING SCHOFIELD
DENIS LANTEIGNE
ANDRÉ LAPOINTE
GILBERT LEBLANC
MARC XAVIER LEBLANC
JEANNE LEBLANC MULLIN
BRIGITTE LEBOUTHILLIER
GISÈLE LEFRANÇOIS
MONETTE LÉGER
GISÈLE LÉGER DRAPEAU
VICKY LENTZ
HARVEY LEVESQUE
EVELYN LOSIER
JOSETTE MALLET
ELISABETH MARIER
ROLAND MAURICE
PAULETTE MCGRAW
MICHEL MERCIER
CHRISTIAN MICHAUD
SUE MILLS
LOUISE MORIN PELLETIER
MARIE LINE NOËL
DANIELLE OUELLET
GISÈLE L. OUELLETTE
OLIVIA PACAUD
SYLVIE PELLETIER
CLAUDE PICARD
MARIELLE POIRIER
FRANCELINE POWER
LISE ROBICHAUD
JACQUES ROUSSEAU
CLAUDE ROUSSEL
RÉJEAN ROY
BARBARA SAFRAN
LYNNE SAINTONGE
DANIELLE SAULNIER
LOUIS-PAUL SAVOIE
NANCY SAVOIE
ROMÉO SAVOIE
BÉATRICE SAVOIE MECKING
ANNE-MARIE SIROIS
DAVID SKYRIE
RAYMOND THÉRIAULT
MICHÈLE TURGEON
MARIE-REINE ULMER
SERGE V RICHARD
ROGER H. VAUTOUR
KARINE WADE

DANSE

SARAH ANTHONY
YVES ARSENEAULT
CYNTHIA AUBÉ-BOULAY
MYRIAM BELZILE
SÉBASTIEN BELZILE
CHANTAL CADIEUX
JULIE DUGUAY
JEAN-FRANÇOIS DUKE
JULIE GOGUEN CARPENTER
SYLVIE MAZEROLLE
MANON MELANSON
JUSTY MOLINARES
LEE SAUNDERS

LITTÉRATURE

MAURICE ANDRÉ AUBIN
JEAN BABINEAU
LISON BEAULIEU
SOPHIE BÉRUBÉ
JULES BOUDREAU
HERMÉNÉGILDE CHIASSON
MARIE-FRANCE COMEAU
GÉRALDINE CORMIER
GRACIA COUTURIER
FRANCE DAIGLE
BERTRAND DUGAS

DANIEL DUGAS
MURIELLE DUGUAY
ÉVELYNE FOËX
LÉONARD FOREST
JIMMY GALLANT
MELVIN GALLANT
MARIELLE E. GERVAIS
ASTRID GIBBS
ANNA GIROUARD
SYLVAIN GOULET
HÉLÈNE HARBEC
ERIC KENNEDY
SUZETTE LAGACÉ
DOMINIC LANGLOIS
SANDRA LE COUTEUR
RAYMOND GUY LEBLANC
CLAUDE LEBOUTHILLIER
VIOLA LÉGER
GENEVIÈVE LÉVESQUE
DAVID LONERGAN
JOCELYNE MALLET-PARENT
MICHEL MERCIER
JACQUES P. OUELLET
LOUŸS PÎTRE
ALAIN RAIMBAULT
GABRIEL ROBICHAUD
ALBERT ROY
CAMILIEN ROY
CHRISTIAN ROY
MONIQUE ROY
RÉJEAN ROY
ROMÉO SAVOIE
CYRILLE SIPPLEY
CHRISTIANE ST-PIERRE
MARCEL-ROMAIN THÉRIAULT

MUSIQUE

GINETTE AHIER
MONIQUE ALBERT ROSSIGNOL
ERIK ARSENAULT
MARC (CHOPS) ARSENAULT
JULIE AUBÉ
MARY BARRY
GEORGE BELLIVEAU
MARIE-PHILIPPE BERGERON
ANNIE BLANCHARD
DANNY BOUDREAU
LINA BOUDREAU
JOHN BOULAY
PATRICE BOULIANNE
ANDRÉ BOURGEOIS
LÉANDRE BOURGEOIS
RONALD BOURGEOIS
SERGE HILAIRE BRIDEAU
THÉO BRIDEAU
ANTOINIA BULGER
ÉDITH BUTLER
MICHEL CARDIN
MAXENCE CORMIER
ISABELLE CYR
MATHIEU D'ASTOUS
GENEVIÈVE D'ORTUN
GAÉTAN DESROCHES
GLEN DEVEAU
DANIEL DUGAS
CALIXTE DUGUAY
JOSEPH EDGAR
FRANÇOIS ÉMOND
ROBIN ANNE ETTLES
GÉRARD FOREST
CLAUDE FOURNIER
JIMMY GALLANT
LENNIE GALLANT
SYLVIE GALLANT
JAC GAUTREAU
ROLAND GAUVIN
CHRISTIAN KIT GOGUEN
DANIEL GOGUEN
HÉLÈNE GOSSELIN CARDIN
DENIS HACHEY
DONAT LACROIX
STÉPHANIE LAPIERRE
SANDRA LE COUTEUR
LAURIE LEBLANC
LISA LEBLANC
MARC XAVIER LEBLANC
MARIO (FAYO) LEBLANC
GAIL LEBLANC DESROCHES
DENISE LEBOEUF
MARIO LEBRETON
DANIEL LÉGER
ROGER LORD
MATT MALLET
JOHANNE MCINNIS
MARIO MERCIER
SÉBASTIEN MICHAUD
KATRINE NOËL
NATHALIE PAULIN
BRUNO JACQUES PELLETIER
LOUŸS PÎTRE
MONIQUE POIRIER
NATHALIE RENAULT
DENIS RICHARD
MONIQUE RICHARD
RONALDO RICHARD
ISABELLE ROY
MICHEL (MICO) ROY
VIVIANNE ROY
ANDRÉ SAULNIER
LEE SAUNDERS
DENIS SURETTE
JEAN SURETTE
ERIC THÉRIAULT
ERIC THÉRIAULT
ISABELLE THÉRIAULT
MICHEL THÉRIAULT
MARIE-JO THÉRIO
LOUISE VAUTOUR
MARTIN WALTZ

THÉÂTRE

SYLVIO ALLAIN A.
MAURICE ARSENAULT
MAURICE ANDRÉ AUBIN
PHILIPPE BEAULIEU
SÉBASTIEN BELZILE
DENISE BOUCHARD
JULES BOUDREAU
DOMINIQUE BREAU
TANYA BRIDEAU
PIERRE-ANDRÉ BUJOLD
RAPHAËL BUTLER
HERMÉNÉGILDE CHIASSON
SAMUEL CHIASSON
MATHIEU CHOUINARD
PHILIP ANDRÉ COLLETTE
MARIE-ÈVE CORMIER
RENÉ CORMIER
ISABELLE CYR
FRANCE DAIGLE
RYAN DOUCETTE
BERTRAND DUGAS
CHRISTIAN ESSIAMBRE
JUSTIN GAUVIN
ROBERT GAUVIN
ROLAND GAUVIN
ANNA GIROUARD
SUZETTE LAGACÉ
ANNIK LANDRY
SANDRA LE COUTEUR
JOSÉE EMILIE LEBLANC
LUC LEBLANC
MÉLANIE LÉGER
VIOLA LÉGER
LOUISE LEMIEUX
ANIKA LIRETTE
DAVID LONERGAN
DIANE LOSIER
JANIE MALLET
MARIE-HÉLÈNE MCGRAW
FRÉDÉRIC MELANSON
MARIO MERCIER
CLAIRE NORMAND
LOU POIRIER
RENÉ POIRIER
GABRIEL ROBICHAUD
LUC RONDEAU
ANDRÉ ROY
ISABELLE ROY
ROMÉO SAVOIE
CHRISTIANE ST-PIERRE
LYNNE SURETTE
ERIC THÉRIAULT
MARCEL-ROMAIN THÉRIAULT
MARIE-PIERRE VALAY-NADEAU
SYLVAIN WARD

AMI.E.S DES ARTS

LYNNE BEAULIEU PICARD
ARCHANGE BRIDEAU
JEANNE FARRAH
MICHEL GAUTHIER

L'ANNÉE DE L'AAAPNB EN PHOTOS

LANCEMENT DE L'EXPOSITION CÉLÉBRATIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE DE BAIE-SAINTE-ANNE EN COMPAGNIE DE LA PHOTOGRAPHE FRANCINE DION. EN ORDRE : MIA MARTIN, REBECCA CYR, FRANCINE DION - PHOTOGRAPHE, KAYLA MERCURE, SHANA DUPLESSIS, MYLÈNE MARTIN, KATHIA MARTIN (ABSENTE) ET NICHOLAS TURBIDE (ABSENT)

Gilles Manuel

LE PUBLIC À LA PRÉSENTATION D'ALAIN PINEAU DE LA CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS : CONTRIBUEZ À ASSURER UNE VOIX FORTE POUR LES ARTS ET LA CULTURE À OTTAWA.

Catherine Blondin

ART SUR ROUES : COLLOQUE EN DANSE, « LE CORPS IDENTITAIRE ». CLASSE DE DANSE CONTEMPORAINE AVEC JULIE DUGUAY

Catherine Blondin

LES ÉLOIZES 2012 : SPECTACLE «J'ENJOYE» LA DIFFÉRENCE AVEC DAVID MYLES ET PASCAL LEJEUNE

Francine Dion

LES ÉLOIZES 2012 : CONFÉRENCE DE PRESSE POUR ANNONCER LA PROGRAMMATION

Jean-Pierre Caissie

SOIRÉE DES ÉLOIZES 2012: LES ANIMATEUR.TRICE.S DE LA SOIRÉE, JOSEPH EDGAR ET NATHALIE PAULIN EN SALLE DE PRESSE

Karine Wade Image

PRÉSENTATION D'ALAIN PINEAU DE LA CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS. EN ORDRE : JEAN-PIERRE CAISSIE - RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS À L'AAAPNB, LOUISE LEMIEUX - PRÉSIDENTE DE L'AAAPNB, ALAIN PINEAU - DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS, TIM BORLASE - PRÉSIDENT D'ARTSNB ET ROXANNE RICHARD - AGENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL À LA VILLE DE MONCTON

AAAPNB

LES ÉLOIZES 2012: ACTIVITÉS JEUNESSE AVEC ANNE-MARIE SIROIS

Francine Dion

L'ANNÉE DE L'AAAPNB EN PHOTOS

LES ÉLOIZES 2012 : LE CERCLE DES CRÉATEURS. EN ORDRE : JANIE MALLET - ANIMATRICE, ÉVELINE GALLANT FOURNIER - ARTS VISUELS, PAUL ARSENEAU - ARTS MÉDIATIQUES, HÉLÈNE HARBEC - LITTÉRATURE, SYLVIE MAZEROLLE - DANSE, ANDRÉ BOURGEOIS - MUSIQUE, SANDRA LE COUTEUR - MUSIQUE ET MATHIEU CHOUINARD - THÉÂTRE

Francine Dion

LES ÉLOIZES 2012 : LA GRANDE VISITE AVEC VIOLA LÉGER - RÉCIPIENDAIRE DU PRIX HOMMAGE 2012 ET DIANE LOSIER - ANIMATRICE

Francine Dion

LANCEMENT DU GUIDE DE L'ARTISTE EN MILIEU SCOLAIRE. EN ORDRE : CARMEN GIBBS - DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AAAPNB, FLORIAN LEVESQUE - ARTISTE ET LOUISE LEMIEUX - PRÉSIDENTE DE L'AAAPNB

L'Acadie Nouvelle

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011 : SIMULATION DE JURY DE PAIRS PAR LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Rodolphe Caron

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011 : SOUPER ET SOIRÉE FESTIVE AU JARDIN BOTANIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Rodolphe Caron

RENCONTRE RÉGIONALE DE L'AAAPNB À EDMUNDSTON

Vicky Lentz

PREMIÈRE JOURNÉE DES ARTS. EN ORDRE : KATHRYN HAMER - PRÉSIDENTE D'ARTSLINK NB, RENÉ CORMIER - CONSEILLER, STRATÉGIE GLOBALE, AKOULINA CONNELL - DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ARTSNB, CARMEN GIBBS - DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AAAPNB, SARA GRIFFIN - DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ARTSLINK NB, JACINTHE BREAU - RESPONSABLE DES SERVICES AUX ARTISTES ET MARTINE AUBÉ - DIRECTRICE ADJOINTE DE L'AAAPNB

Jean-Pierre Caissie

LE MAIRE DE LA VILLE DE TRACADIE-SHEILA, ALDÉODA LOSIER ET LA POÈTE QUÉBÉCOISE MARIE-CLAUDE DE SOUZA DANS LE CADRE DES LABORATOIRES ARTISTIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, UN ÉLU, UN ARTISTE À TRACADIE-SHEILA

Catherine Blondin

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2012

ERNST & YOUNG

TABLE DES MATIÈRES
Exercice terminé le 31 mars 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Revenus et dépenses	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Autres renseignements :	
Annexe A - Revenus	11

ERNST & YOUNG

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC. au 31 mars 2012 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 6 juin 2012

Comptables agréés

L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.

REVENUS ET DÉPENSES
Exercice terminé le 31 mars

	2012	2011
REVENUS (annexe A)	**811 654 $**	844 583 $
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	**475 771**	379 330
Abonnements	**382**	290
Assurances	**4 217**	3 578
Concertations des membres	**4 842**	3 165
Cotisations et frais d'inscription	**3 128**	4 829
Entretien et réparations	**8 570**	8 734
Fournitures de bureau et papeterie	**15 676**	14 687
Formation	**3 333**	-
Frais de déplacement et de représentation	**84 837**	75 630
Frais divers	**2 576**	2 339
Intérêts et frais bancaires	**7 287**	4 268
Intérêts sur la dette à long terme	**1 568**	2 273
Location de véhicule	**3 222**	3 036
Location d'équipements et de salles	**7 241**	25 422
Loyer	**19 298**	14 376
Publicité et promotion	**29 267**	21 966
Services professionnels	**102 058**	257 142
Télécommunications	**15 966**	19 032
Amortissement	**7 408**	5 283
	796 647	845 380
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	**15 007 $**	(797) $

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 mars

	Investis en immobilisations	Non affectés	2012 Total	2011 Total
SOLDE AU DÉBUT	**15 925 $**	**(88 037) $**	**(72 112) $**	(71 315) $
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	**(6 203)**	**21 210**	**15 007**	(797)
Acquisition d'immobilisations	**18 127**	**(18 127)**	**-**	-
SOLDE À LA FIN	**27 849 $**	**(84 954) $**	**(57 105) $**	(72 112) $

L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.

BILAN
31 mars

	2012	2011
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**1 907 $**	4 327 $
Débiteurs (note 3)	**48 036**	80 640
Frais reportés au prochain exercice	**50 450**	2 321
	100 393	87 288
IMMOBILISATIONS (note 4)	**31 779**	21 060
	132 172 $	108 348 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	**26 903 $**	- $
Emprunt bancaire (note 5)	**80 000**	20 000
Créditeurs (note 6)	**37 641**	105 170
Produits reportés	**26 621**	25 973
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	**10 000**	10 000
	181 165	161 143
DETTE À LONG TERME (note 7)	**4 182**	14 182
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	**3 930**	5 135
	189 277	180 460
ACTIFS NETS NÉGATIFS		
Investis en immobilisations	**27 849**	15 925
Non affectés	**(84 954)**	(88 037)
	(57 105)	(72 112)
	132 172 $	108 348 $

ENGAGEMENTS (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars

	2012	2011
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	**15 007 $**	(797) $
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	**7 408**	5 283
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**(1 205)**	(1 599)
	21 210	2 887
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	**32 604**	39 656
Créditeurs	**(67 529)**	9 873
Autres éléments	**(47 481)**	(26 240)
	(61 196)	26 176
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	**(18 127)**	(12 158)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	**60 000**	(10 000)
Remboursement de la dette à long terme	**(10 000)**	(10 000)
	50 000	(20 000)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	**(29 323)**	(5 982)
ENCAISSE AU DÉBUT	**4 327**	10 309
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	**(24 996) $**	4 327 $

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :

Intérêts versés	**8 855 $**	6 541 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2012

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. inc. est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif. Elle a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et offre des services de développement, de promotion, de diffusion, d'information et de perfectionnement. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Instruments financiers

Les instruments financiers à court terme sont classés comme étant "détenus à des fins de transaction" et sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

La dette à long terme est classée comme "autre passif financier". Les instruments financiers classés comme "autres passifs financiers" sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dépense d'intérêt est incluse aux résultats sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Tel que permis pour les organismes sans but lucratif, l'Association a choisi d'appliquer le chapitre "3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation" du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Aucun amortissement n'est requis pour les oeuvres d'art.

Aide gouvernementale reportée

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Modification future de conventions comptables

À compter du 1er avril 2012, l'Association devra se conformer aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui remplaceront les PCGR actuels pour la comptabilisation et la présenation de l'information financière. La direction de l'Association évalue présentement l'impact de la conversion à ces normes sur ses états financiers.

3. DÉBITEURS

	2012	2011
Comptes à recevoir	**35 824 $**	71 902 $
Taxe de vente à recevoir	**12 212**	8 738
	48 036 $	80 640 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2012

4. IMMOBILISATIONS

	2012			2011
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Mobilier de bureau	**25 884 $**	**9 857 $**	**16 027 $**	6 640 $
Équipement informatique	**39 506**	**26 204**	**13 302**	14 420
Oeuvre d'art	**2 450**	**-**	**2 450**	-
	67 840 $	**36 061 $**	**31 779 $**	21 060 $

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 150 000 $, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00 % et renouvelable annuellement. Ce prêt est garanti par un contrat de sûreté.

6. CRÉDITEURS

	2012	2011
Fournisseurs et frais courus	**17 836 $**	86 536 $
Salaires à payer	**19 805**	18 634
	37 641 $	105 170 $

7. DETTE À LONG TERME

	2012	2011
Emprunt bancaire, garanti par un contrat de sureté, remboursable par versements mensuels en capital de 833 $ plus les intérêts au taux préférentiel plus 5 %, échéant en août 2013.	**14 182 $**	24 182 $
Portion échéant au cours du prochain exercice	**10 000**	10 000
	4 182	14 182

Les remboursements en capital de la dette à long terme durant les deux prochains exercices sont les suivants :

2013 - 10 000 $
2014 - 4 182 $

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2012	2011
Solde au début	**5 135 $**	6 734 $
Moins : amortissement	**(1 205)**	(1 599)
Solde à la fin	**3 930 $**	5 135 $

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'Association a versé à la présidente du conseil d'administration un montant de 10 000 $ (2011 - 4 300 $) comme frais d'honoraire à la présidence, inclus au poste des services professionnels. Ces frais sont versés pour compenser le temps qu'elle consacre aux fonctions statutaires et aux autres tâches inhérentes au poste de présidence ainsi que le temps consacré à des activités autres que les fonctions statutaires, lorsque celles-ci sont demandées par le conseil d'administration ou par la direction générale.

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à leur valeur d'échange.

10. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par baux jusqu'en décembre 2012 pour la location d'un équipement et jusqu'en octobre 2015 pour la location d'un véhicule. L'Association s'est également engagée par contrats pour certaines dépenses relatives à l'évènement Les Éloizes jusqu'en mai 2012. Le solde des engagements relatifs à ces baux et ces contrats s'établit à 85 532 $. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2013 - 77 209 $
2014 - 3 222 $
2015 - 3 222 $
2016 - 1 879 $

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable de la dette à long terme est assez près de la juste valeur car elle porte intérêts à un taux qui varie avec les taux du marché.

12. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'Association se compose de ses actifs nets. Au 31 mars 2012, l'Association a des actifs nets négatifs. L'objectif de l'Association, en matière de gestion de son capital, est de contrôler ses dépenses et de s'assurer de rassembler des ressources suffisantes afin d'être en mesure de réaliser son mandat et ses projets. L'Association gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le conseil d'administration.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

A - REVENUS

	2012	2011
Commandites	**20 000 $**	5 030 $
Conseil des Arts du Canada	**20 000**	-
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	-	12 716
Cotisations des membres	**8 920**	7 106
La Fédération des Caisses Populaires Acadiennes	**12 500**	-
Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick	**15 000**	-
Jeunesse Canada au travail	**4 621**	-
Groupe d'action pour la Commission sur l'école francophone	**41 362**	72 249
Ministère de l'Éducation	**5 225**	-
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	**24 699**	24 002
Ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick	**110 000**	125 000
Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick	**195 896**	223 825
Patrimoine canadien	**226 000**	257 400
Province du Québec	**35 000**	22 000
Réseau de développement économique et d'employabilité	-	2 514
Société de développement régional du Nouveau-Brunswick	**75 000**	50 000
Ville de Moncton	-	25 000
Autres revenus	**16 226**	16 142
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**1 205**	1 599
	811 654 $	844 583 $

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

INFORMATION FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE NON VÉRIFIÉE

Sommaire des revenus et dépenses par projets

	2012	2011
Revenus :		
Fonctionnement de base	272 116 $	252 971 $
Stratégie globale - mise en œuvre	238 213	247 514
Les Éloizes - édition 2010	-	156 382
Les Éloizes - édition 2012	137 000	5 000
Planification stratégique - phase 2	-	49 242
ACT - Baie-Sainte-Anne	74 978	31 632
Guide pédagogique en milieu scolaire	11 609	40 616
Site internet	-	45 000
Rendez-vous Acadie-Québec	35 896	15 825
Compétences en gestion de carrière	41 842	-
	811 654 $	844 182 $
Frais de gestion et d'administration et Coordination de projets	221 700 $	128 381 $
	1 033 354 $	972 563 $
***Dépenses :**		
Fonctionnement de base	478 311	378 839
Stratégie globale - mise en œuvre	238 391	247 514
Les Éloizes - édition 2010	-	156 382
Les Éloizes - édition 2012	137 319	8 310
Planification stratégique - phase 2	-	49 242
ACT - Baie-Sainte-Anne	74 978	31 632
Guide pédagogique en milieu scolaire	11 609	40 616
Site internet	-	45 000
Rendez-vous Acadie-Québec	35 896	15 825
Compétences en gestion de carrière	41 842	-
	1 018 346 $	973 360 $
Excédent des revenus sur les dépenses	15 007 $	(797) $
Excédent des revenus sur les dépenses par projet		
Fonctionnement de base	(206 195)	(125 868)
Stratégie globale - mise en œuvre	(178)	-
Les Éloizes - édition 2010	-	-
Les Éloizes - édition 2012	(319)	(3 310)
Planification stratégique - phase 2	-	-
ACT - Baie-Sainte-Anne	-	-
Guide pédagogique en milieu scolaire	-	-
Site internet	-	-
Rendez-vous Acadie-Québec	-	-
Compétences en gestion de carrière	-	-
Frais de gestion et d'administration et Coordination de projets	221 700	128 381
	15 007 $	(797) $

* Les frais de gestion et d'administration et de Coordination de projets sont inclus aux totaux des dépenses

Frais de gestion et d'administration et Coordination de projets

Des frais de gestion et d'administration sont imputés à chaque projet géré par l'Association à un taux de 15 % du budget total. Ce taux peut varier à la baisse, d'un projet à l'autre et d'une année à l'autre, selon la rentabilité du projet. Les frais de coordination couvrent une partie des coûts reliés à la coordination du projet tandis que les frais d'administration couvrent le temps d'administration financière, du conseil d'administration et de la direction ainsi que les frais généraux du bureau.

Ces frais sont inscrits comme dépense dans le projet et, en contrepartie, une somme équivalente est inscrite comme un revenu au niveau du fonctionnement de l'Association. Puisque les frais de gestion et d'administration ainsi que la coordination de projet sont des revenus et dépenses générés à l'interne, ils ne sont pas inclus dans les états financiers vérifiés.

Les frais imputés à chaque projet sont les suivants :

	2012	2011
Coordination de projets :		
Stratégie globale - mise en œuvre	68 000 $	20 000 $
Les Éloizes - édition 2010	-	-
Les Éloizes - édition 2012	20 000	-
Planification stratégique - phase 2	-	10 000
ACT - Baie-Sainte-Anne	7 000	5 000
Guide pédagogique en milieu scolaire	2 000	10 000
Site internet	-	6 000
Rendez-vous Acadie-Québec	8 000	-
Compétences en gestion de carrière	22 000	-
	127 000 $	51 000 $
Frais de gestion et d'administration :		
Stratégie globale - mise en œuvre	35 250 $	32 120 $
Les Éloizes - édition 2010	-	21 107
Les Éloizes - édition 2012	35 000	-
Planification stratégique - phase 2	-	5 616
ACT - Baie-Sainte-Anne	9 675	6 130
Guide pédagogique en milieu scolaire	1 275	6 130
Site internet	-	6 278
Rendez-vous Acadie-Québec	6 000	-
Compétences en gestion de carrière	7 500	-
	94 700 $	77 381 $
Total	221 700 $	128 381 $

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.
Information financière complémentaire non vérifiée et préparée par l'AAAPNB

Répartition des revenus de subvention par projet 2011-2012

	Fonctionnement	Stratégie globale	Éloizes 2012	ACT - Baie-Sainte-Anne	Rendez-vous Acadie-Québec	Compétences en gestion de carrière	Total
Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine	75 000 $	85 000 $	25 000 $		15 000 $		200 000 $
Conseil des Arts du Canada						20 000	20 000 $
Total des subventions provenant des fonds destinés aux arts et la culture							**220 000 $**
Pourcentage du budget total de l'AAAPNB provenant des fonds destinés aux arts et la culture							**21%**
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail						30 000	30 000 $
Ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B.		85 000	25 000				110 000 $
Société de développement régional du N.-B.	75 000						75 000 $
Groupe d'action pour la Commission sur l'école francophone				24 500			24 500 $
Province du Québec			10 000		25 000		35 000 $
Patrimoine canadien	80 000	65 000	41 000	40 000			226 000 $
Revenus autogénérés	312 854						312 854 $
Total des revenus							1 033 354

NOTES

NOTES

NOTES

REMERCIEMENTS

L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU NOUVEAU-BRUNSWICK TIENT À SOULIGNER L'APPUI DE SES PARTENAIRES. SANS LEUR SOUTIEN, LES INITIATIVES DE L'ORGANISME ET LA RÉALISATION DE NOMBREUX PROJETS VISANT LA PROMOTION DE LA PROFESSION D'ARTISTE, L'ESSOR DU SECTEUR DES ARTS AINSI QUE LA DIFFUSION DES ŒUVRES ARTISTIQUES EN ACADIE N'AURAIENT PAS ÉTÉ POSSIBLES.

L'ASSOCIATION REMERCIE LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Patrimoine canadien
Canadian Heritage

New Nouveau Brunswick

Québec

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

artsLinkNB
Network • Unite • Grow • Prosper

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

acadiemédia
imprimerie • journaux • internet

artsnb.ca

Caisses populaires acadiennes

Fédération culturelle canadienne-française

Centre culturel Aberdeen

KPMG

CORHC
Conseil québécois des ressources humaines en culture
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture

AFMNB
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

CARFAC
MARITIMES

rafa
Regroupement artistique francophone de l'Alberta

SANB
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE

L'AAAPNB souhaite remercier le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie Saine, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, la Société de développement régional, le Groupe d'action de la Commission pour l'école francophone (GACÉF) et Patrimoine canadien.

L'AAAPNB souligne également l'appui du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Ainsi que les marchands suivants qui donnent un rabais de 15 % à nos membres :

Un organisme comme le nôtre repose essentiellement sur l'engagement de nombreux membres et partenaires. Leur dévouement et leur dynamisme nous sont des plus précieux. Merci également au public, qui participe assidûment aux manifestations artistiques et qui encourage ainsi nos artistes.

Nos sincères remerciements aux membres du conseil d'administration et aux représentant.e.s des disciplines qui, au cours de la dernière année, se sont rencontré.e.s fréquemment pour gérer des dossiers souvent très complexes. Ces personnes remplissent leur mandat de façon rigoureuse. Leur expertise est un appui inestimable et leur vision permet à nos artistes de mieux rayonner sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale. En terminant, un immense merci aux membres de l'équipe, qui contribuent avec une énergie du tonnerre à l'avancement des arts en Acadie.

Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

140, RUE BOTSFORD, BUREAU 29
MONCTON NB E1C 4X5 CANADA
WWW.AAAPNB.CA